

Village infos



PINS-JUSTARET

e-mail : mairie@mairie-pinsjustaret.fr



journal d'informations municipales - n° 35 - juillet 2008

Le mot du maire



Pins-Justarétoises, Pins-Justarétois

Ce premier semestre 2008 aura surtout été marqué par l'élection municipale et par l'élection cantonale.

J'ai procédé à la désignation et à l'installation de dix présidents de commissions qui sont les huit Adjoints et deux Conseillers Délégués. Vous trouverez le détail dans ce bulletin. Les indemnités des deux Conseillers Délégués ont été prélevées sur celles des huit Adjoints qui ont été de ce fait divisées par dix.

En avril, le Conseil Municipal a voté le budget à l'unanimité moins deux abstentions. Pour la troisième année consécutive, la part communale des taxes ménages (habitation et foncier bâti) n'a pas augmenté.

Comme vous l'avez constaté par les désagréments occasionnés, les travaux d'urbanisation du RD56 (route de Toulouse), prévus lors du mandat précédent, sont en cours de réalisation.

Ce nouveau mandat est donc déjà bien parti.

En cette période très riche pour la vie associative: manifestations de clôture de l'année, expositions, tournois..., j'en profite pour remercier chaleureusement tous les bénévoles qui donnent sans compter de leur temps avec une passion jamais démentie pour réaliser ces animations si importantes pour notre cité.

Enfin, je rappelle encore une fois que les dégradations et le vandalisme ont un coût pour le contribuable et que les nuisances sonores à partir de 22 heures sont un délit. Il doit être possible de s'amuser sans être obligé de dégrader ou de faire du bruit.

Il me reste à vous souhaiter à tous d'excellentes vacances et une grande réussite à ceux qui sont encore en attente de résultats d'examens.

Le Maire,
Jean-Baptiste CASSETA

Village-Infos

N° 35

Juillet 2008

Responsable de la publication

J.-B. CASSETA

Comité de rédaction

A. JANY
F. STEFANI, C. THURIES
N. SOUTEIRAT, O. SERIN, J.P. DUPRAT
N. CADAUX-MARTY, C. MAGNAN

Conception-réalisation

MicroSophia : 05 62 71 01 26

Crédit photos :

Mairie et Associations

Dépôt légal : à parution

Marché de plein-vent



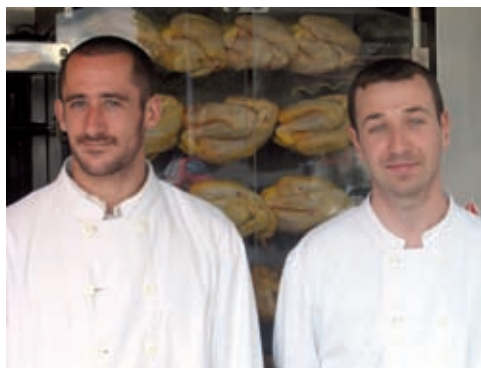
Après un démarrage plus que laborieux, le marché du dimanche matin commence à prendre forme.

Vous pouvez désormais trouver :

- Un boucher charcutier
- Un marchand de pains, gâteaux...
- Un producteur de fruits et légumes
- Un primeur
- Un fromager
- Une rôtisserie
- Un marchand de paella
- Occasionnellement des vêtements...

Les clients sont également de plus en plus nombreux. L'un n'allant pas sans l'autre, plus la fréquentation sera importante, plus il y aura de variété dans les commerçants, vous pouvez contribuer à son essor.

C'est un service en plus pour notre commune.



Manifestations à venir...

2008

26 juillet	Challenge J. Garaud	Pétanque/Vilatte
09 août	Concours officiel	Pétanque/Vilatte
06 septembre	Forum des associations	Salle des fêtes
12 au 15 septembre	Fête locale	Place René Loubet
20 septembre	Challenge du Souvenir	Pétanque/Vilatte
26 septembre	Marché nocturne	Place René Loubet
10 octobre	Choralies	Eglise
19 octobre	Foire d'automne	Place René Loubet
30 novembre	Marche de Noël	Salle des fêtes
03 décembre	Contes de la mère Noël	Bibliothèque
14 décembre	Spectacle de Noël	Salle des fêtes

2009

4 janvier	Repas des Aînés	Salle des fêtes
-----------	-----------------	-----------------

brève

Emploi

Certaines entreprises de la commune ou de la Communauté d'agglomération nous proposent parfois des emplois, (CDI, CDD ou saisonniers).

N'ayant aucun CV des demandeurs d'emploi de notre commune nous ne pouvons pas les mettre en relation.

Ceci est très regrettable, c'est pourquoi nous souhaitons que les personnes en quête d'un travail déposent un CV en mairie. Nous nous chargerons de faire le lien avec les entreprises si le profil correspond.

Le Maire
Jean-Baptiste
CASETTA



Les commissions

Commission Budget

Vice Président
D. LECLERCQ
2^{ème} adjoint



J-P DUPRAT
P. SOUREN
T. VIGUIER
N. PRADERE
M. BAZILLOU
J.L. AUDUBERT
C. MAGNAN

Commission Travaux

Vice Président
R. MORANDIN
4^{ème} adjoint



J-P DUPRAT
E. CARDENAS
J-P BLOCH
C. BOST
N. CADAUX-MARTY
C. SCHWAB
J.L. AUDUBERT

Commission Associations sportives

Vice Président
N. PRADERE
1^{ème} adjoint



G. JUCHAULT
F. STEFANI
O. SERIN
A. JANY
D. LECLERCQ
C. BOSCHER
C. MAGNAN

Commission Culture

Vice Président
G. JUCHAULT
7^{ème} adjoint



N. PRADERE
N. CADAUX-MARTY
D. LECLERCQ
M. BAZILLOU
G. VIANO
J.L. AUDUBERT
A. GROSSET

Commission Transports Fêtes et cérémonies Gestion des salles et des matériels

Vice Président
F. STEFANI
8^{ème} adjoint



A. JANY
R. MORANDIN
J.P. BLOCH
T. VIGUIER
J.P. DUPRAT
A. GROSSET
C. BOSCHER

Commission Communication

Vice Président
A. JANY
Cons. Délégué



F. STEFANI
C. THURIES
N. SOUTEIRAT
O. SERIN
J.P. DUPRAT
N. CADAUX-MARTY
C. MAGNAN



J-P BLOCH



C. BOST



N. CADAUX-MARTY



E. CARDENAS



C. GILLES LAGRANGE

s et l'équipe municipale

Commission Urbanisme Environnement Développement durable

Vice Président
J-P DUPRAT
6^{ème} adjoint



R. MORANDIN
F. STEFANI
M. VIOLTON
C. BOST
J-P BLOCH
C. SCHWAB
C. BOSCHER

Commission Intergénération

Vice Président
G. VIANO
5^{ème} adjoint



T. VIGUIER
G. JUCHAULT
M. BAZILLOU
C. BOST
N. SOUTEIRAT
C. BOSCHER
A. GROSSET



J.L. AUDUBERT



C. BOSCHER



A.M. GROSSET



C. MAGNAN



C. SCHWAB

Commission Scolaire

Vice Président
E CHARRON
Cons. Délégué



N. SOUTEIRAT
C. BOST
R. MORANDIN
G. JUCHAULT
C. GILLES-LAGRANGE
J.L. AUDUBERT
C. MAGNAN

Centre Communal d'Action Sociale

Vice Président
T. VIGUIER
3^{ème} adjoint



M. BAZILLOU



O. SERIN



P. SOUREN



N. SOUTEIRAT



C. THURIES



M. VIOLTON

Quelles sont les grandes lignes

1. Des dépenses de Fonctionnement stables

En 2008, le budget prévoit des dépenses de fonctionnement quasiment stables par rapport à l'année précédente, hors dépenses imprévues qui n'impactent que les réserves prévues à cet effet.



2. Une fiscalité inchangée

Comme nous nous y étions engagés, les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti n'augmenteront pas en 2008 et donc demeurent inchangés depuis 2005, à savoir :

Taux de la taxe d'habitation : 15,03 %
Taux de la taxe du foncier bâti : 14,47 %



3. Des investissements toujours ambitieux

L'année 2008 sera une année à fort investissement puisqu'il est notamment prévu :

- environ 3 millions d'euros pour le complexe sportif du lycée et 678 000 euros pour la piste d'athlétisme.
- l'acquisition d'une maison de 365 000 euros.
- de nombreux travaux pour un montant de 80 000 euros : espace accueil de la mairie, les menuiseries des écoles...
- l'acquisition de matériels s'élevant à plus de 80 000 euros



4. Un endettement bien inférieur à la moyenne nationale

Le montant de la dette en capital au 1er janvier 2008 s'élève à 1 492 257 euros, soit 50,84 euros par habitant.

Les chiffres clés du Budget 2008

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 530 148 €

Recettes : 2 222 664 € auxquels s'ajoutent 307 483,53 € du résultat reporté de 2007 soit un total de 2 530 147,53 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 4 703 478 € + le reste à réaliser de 2007 soit un total de 4 979 378 €

Recettes : 4 979 378 €



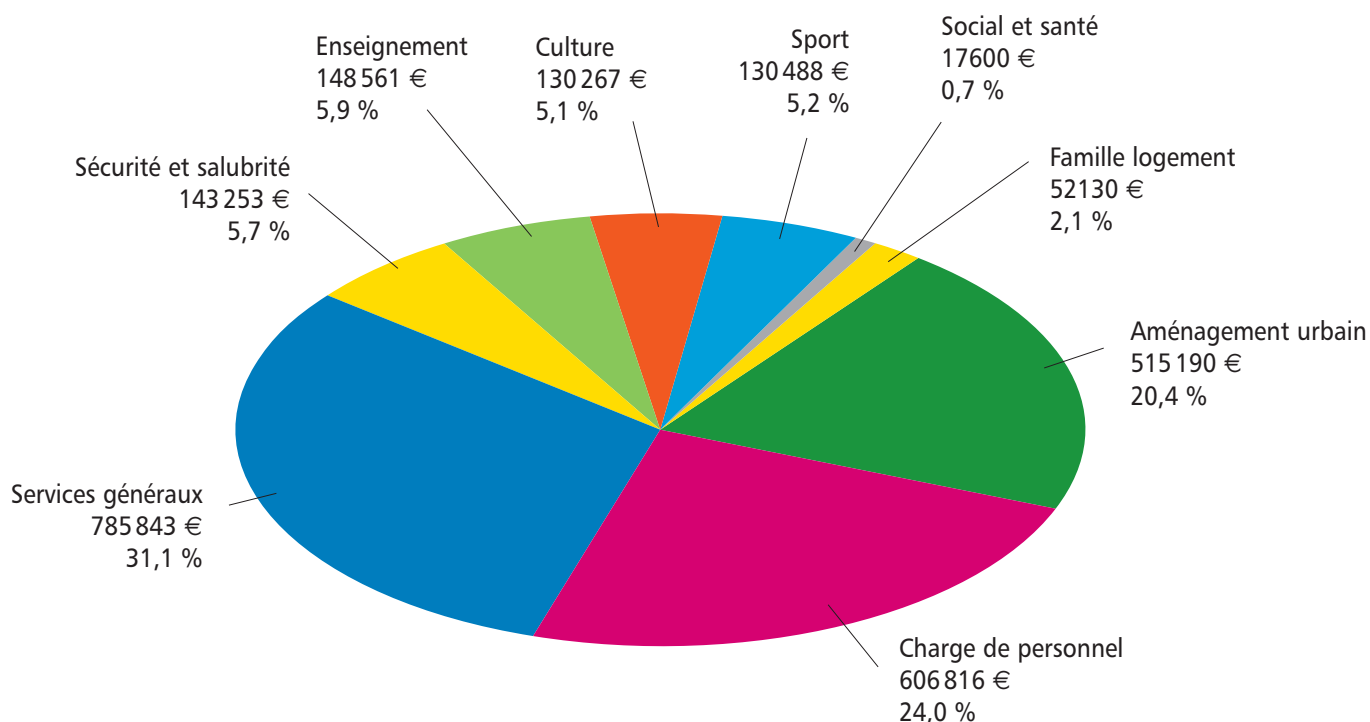
Une prise en charge des enfants dans le cadre des CLAE et CLSH



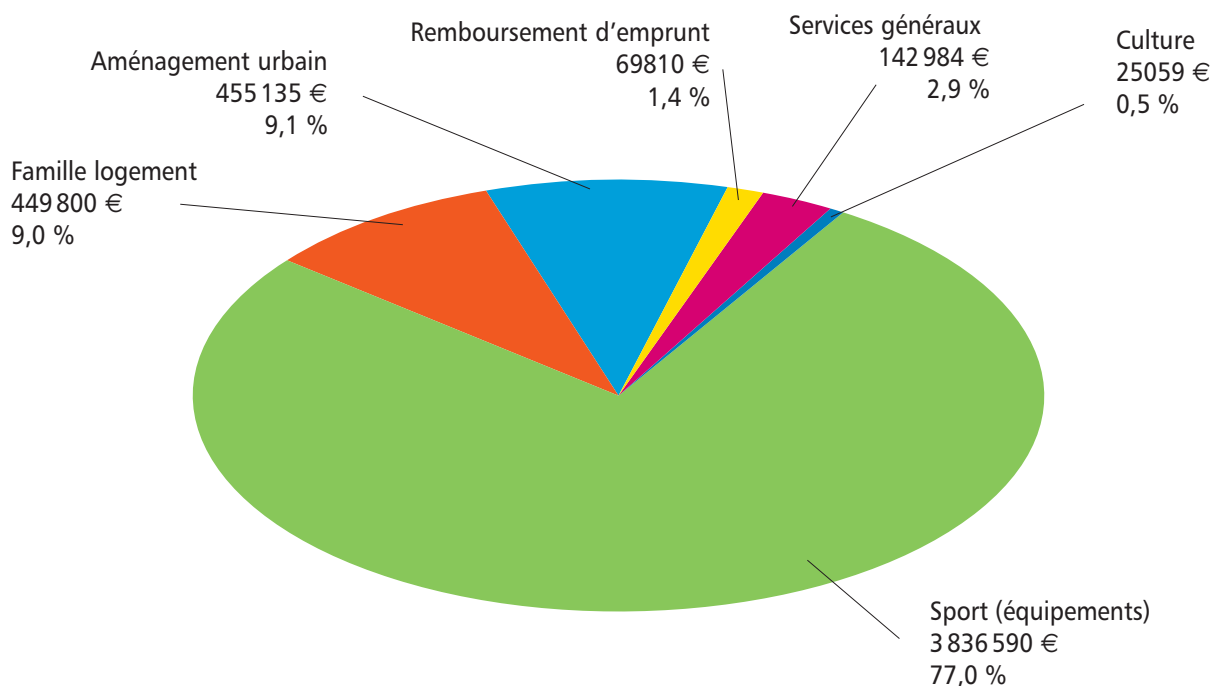
Les travaux électriques

es du Budget Communal 2008?

Budget de fonctionnement : 2 530 148 euros



Budget d'investissement : 4 979 378 euros



Délibérations du conseil municipal

Vous trouverez
ci-après le résumé
des conseils
municipaux qui
se sont déroulés
durant le dernier
semestre 2007
et le
1er semestre 2008

Séance du 12 décembre 2007

Installation d'un Conseiller municipal

Madame Laurence MAIGNAN ayant démissionné de sa qualité de Conseillère pour raisons personnelles.

Monsieur MAGNAN Christian étant le candidat suivant sur «Pins-Justaret: L'Avenir Autrement», Monsieur le Maire l'accueille et déclare l'installer en qualité de Conseiller Municipal. M. MAGNAN Christian est ensuite installé en qualité de membre dans les commissions suivantes :

- Commission Scolaire
- Commission Périscolaire

Rénovation de l'éclairage public sur l'avenue de Toulouse

• TVA éligible au FCTVA:	15 276 €
• Part gérée par le Syndicat:	57 750 €
• Part restant à la charge de la commune (estimation):	26 769 €
Total:	102 795 €

Le Conseil Municipal approuve le projet et décide de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG. Pour un montant de 26 769 €.

Rénovation de l'éclairage public en divers secteurs

- Impasse Pédenau, rénovation des appareils n° 531 et 532.
- Rue François Verdier, rénovation des appareils n° 389 et 396.
- Impasse du Cagire, rénovation de l'appareil n° 145.
- Impasse Bruno, rénovation de l'appareil n° 472.
- Rue François Dufour, rénovation de l'appareil n° 490.
- rue des Pinsons, rénovation des appareils n° 672.
- Rue des Fauvettes, rénovation des appareils n° 587, 599, 602, 633 et 639.
- Avenue de Pinsaguel, rénovation de l'appareil n° 809.
- Rue Eugène Viguier, rénovation des appareils n° 935 et 941.

Le coût total de ce projet est estimé à 15 009 €.

Achat de divers matériels pour les services

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres donne son accord aux propositions de la Société STOP AFFAIRES pour l'acquisition de chaises, de tables, barrières et corbeilles nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux pour un montant de 9982 €.

Société STOP AFFAIRES

Chaise Vanoise	200	17,77 €	3 554 €
Table de réception	30	91,50 €	2 745 €
Barrières Lisbonne	10	90,50 €	905 €
Corbeilles iris	15	128,20 €	1 923 €
Cercles porte sac	15	57,00 €	855 €
Chariot de transport			offert
Total			9 982 €

Subvention exceptionnelle pour le complexe sportif

M. le Maire informe le Conseil Municipal, que suite au dossier de demande de subvention pour la réalisation d'un complexe sportif déposé auprès de M. le sénateur Bertrand Auban, ce dernier nous informe de l'attribution à la commune d'une aide exceptionnelle de 47 800 €, par le ministère de l'intérieur.

brève

ANPE

à Portet-sur-Garonne

Tél. : 05 62 20 75 20

Fax : 05 61 72 32 93

Rue de l'Hôtel de Ville

BP 423 88 - 31123 Portet/Garonne

brève

Conseiller Juridique - Avocats

• Maison de l'Avocat à Toulouse
13 rue des Fleurs, du lundi au
jeudi de 10h à 12h
Tél. : 05 61 52 18 34

• CCAS de Portet-sur-Garonne
27 bis allées Jean Jaurès
(deux jeudis par mois sur rendez-
vous 17h -19h au 05 61 41 40 80)
(réservé en priorité aux Porté-
siens).

brève

Médiateur de la République

Problèmes administrés-administrations ou administrés-associations loi 1901, s'adresser à :

Monsieur le Préfet,
1 place Saint Etienne
31038 Toulouse Cedex 9
Standard Préfecture :
0534453666

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres, exprime ses plus vifs remerciements au sénateur Bertrand AUBAN pour cette aide.

Déclaration préalable de travaux d'édification de clôture

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide que l'édification des clôtures est soumise à déclaration.

Demande de révision du Plan de Prévision des Risques

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réalisation d'un bassin d'écêtement des crues, le réaménagement et la création des fossés d'évacuation du bassin, ont

permis de réguler des crues de retour de 100 ans, modifiant ainsi les risques naturels d'inondation des terrains précédemment inondables par le Haumont.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation et de mouvements de terrain, concernant Pins-Justaret, élaboré avant la réalisation des travaux susmentionnés, a défini un zonage du territoire ne prenant pas en compte les travaux réalisés, pénalisant ainsi fortement les possibilités de développement d'une grande partie du territoire communal, tant au plan économique qu'au niveau urbain.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres demande, concernant le territoire de la commune de Pins-Justaret, la révision du plan de prévention des risques naturels d'inondation afin de prendre en compte, les importants travaux de régulation des crues réalisés dans le cadre du SIVU de la Lousse et du Haumont.

Séance du 7 février 2008

Débat d'orientation budgétaire 2008

Ce débat, obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants (article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

Le rapport qui est présenté à l'Assemblée Communale s'articule en trois parties :

- I – Le contexte budgétaire
- II – Présentation de la situation financière
- III – Bilan et perspectives pour l'année à venir

M. LECLERCQ ayant fait observer que les impôts communaux sont inchangés depuis 2005, M. le Maire rappelle que l'effort fait par les contribuables dans le cadre de la suppression de l'abattement à la base a permis à la commune de bénéficier d'une augmentation de la dotation nationale de péréquation qui est passée de 75 000 à 160 000 €.

Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre de la salle des sports

M. le Maire expose au Conseil Municipal que, suite aux demandes exprimées lors des réunions de concertation par les clubs sportifs et les associations de la commune, des modifications furent apportées au projet initial de la salle des sports.

Ces prestations supplémentaires ont entraîné un surcoût du montant de réalisation de travaux et du forfait provisoire de rémunération de la maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'avenant N° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle des sports.

brève

Permanences du conciliateur

Gratuit sur rendez-vous uniquement.

Problèmes entre administrés ou administrés-commerçants

- le lundi de 15h à 18h
au Foyer culturel
de Portet-sur-Garonne
(à côté de la Halle)
téléphoner au 05 61 76 29 31
- le mardi de 14h à 17h
à la Mairie de Muret
téléphoner au 05 61 51 95 45
- le mardi à 17h30
à la Mairie de Pins-Justaret,
téléphoner au 05 62 11 71 00

Délibérations (suite)

Séance du 7 février 2008 (suite)

Mission de base:

- Estimation définitive du coût prévisionnel des travaux (C0) 2 210 000 € HTVA
- Taux de rémunération (t) 9,50%

Forfait définitif de rémunération (C0xt)
209 950,00 € HTVA

T.V.A. 19,6% 41 150,20 €

Total T.T.C. 251 100,20 €

Où l'exposé de son président, après en avoir délibéré, Madame GROSSET, Monsieur SCHWAB et Monsieur MAGNAN ayant voté contre, le Conseil Municipal à la majorité de ses membres donne son accord à l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre, et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à sa passation.

Poste et quartier «La Croisette», l'effacement des réseaux Basse Tension et éclairage public rue de la Bourdasse, place de l'Eglise et avenue de la Cépette ainsi que la mise en conformité des feux tricolores rue Sainte.

Achat de la maison de M. Vignolle

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée communale de la mise en vente par Monsieur VIGNOLES de sa maison, contiguë aux ateliers et à la Mairie. Des contacts ont été pris avec Monsieur VIGNOLES, à la suite desquels la commune a demandé une estimation aux services des domaines.

Le prix estimé par les domaines pour cette maison, est de 365 000 €. La surface du bâtiment est d'environ 200 m².

Après échange de vues, le Conseil Municipal émet majoritairement un avis favorable, Monsieur SCHWAB trouvant l'estimation des domaines élevée.

brève

Documents administratifs

Cartes grises: fournir obligatoirement un justificatif d'identité, carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, permis de conduire, carte de séjour.

S.D.E.HG

Le Conseil Municipal approuve le projet de fourniture et pose d'horloge astronomique rue de la

Séance du 15 mars 2008

Election du Maire

Monsieur Claude SCHWAB, le plus âgé des membres du Conseil, a pris la présidence. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré vingt-sept conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2122-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

• Nombre de bulletins trouvés dans l'urne:	27
• À déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître:	0
• Reste, pour le nombre des suffrages exprimés:	27
• Majorité absolue:	14

Ont obtenu:

Monsieur Jean-Baptiste CASSETTA, vingt quatre voix

Monsieur Claude SCHWAB, trois voix
 Monsieur Jean-Baptiste CASSETTA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire, et immédiatement installé.

Détermination du nombre des adjoints

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la création de 8 postes d'adjoints au Maire.

brève

Médiateur familial

*S'adresser à l'Institut de Médiation Familiale
 26 rue des 36 Ponts
 à Toulouse 31
 Tél. : 05 62 26 22 92*

Election des adjoints**Premier tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	8
Nombre de suffrages exprimés :	19
Majorité absolue :	10

Ont obtenu :*Liste Nicole PRADÉRE*

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Nicole PRADÉRE. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Nicole PRADERE, premier adjoint
Daniel LECLERCQ, second adjoint
Thérèse VIGUIER, troisième adjoint
Robert MORANDIN, quatrième adjoint.
Gisèle VIANO, cinquième adjoint
Jean-Pierre DUPRAT, sixième adjoint
Ghislaine JUCHAULT, septième adjoint
François STEFANI, huitième adjoint

Désignation des délégués de la commune à la Communauté d'Agglomération du Muretain

Jean-Baptiste CASSETTA, Délégué Titulaire
Jean-Pierre DUPRAT, Délégué Titulaire

Daniel LECLERCQ, Délégué Titulaire
Nicole PRADERE, Déléguée Suppléante
Ghislaine JUCHAULT, Déléguée Suppléante
François STEFANI, Délégué Suppléant

Désignation des délégués de la commune au S.I.V.O.M – P.A.G

Jean-Baptiste CASSETTA, Délégué Titulaire
Jean-Pierre DUPRAT, Délégué Titulaire

Désignation des délégués de la commune au SIVU de la Lousse et du Haumont

Robert MORANDIN, Délégué Titulaire
Jean-Pierre BLOCH, Délégué Titulaire

Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale du canton de Muret

Thérèse VIGUIER, Déléguée Titulaire
Gisèle VIANO, Déléguée Titulaire
Michèle VIOLTON, Déléguée Suppléante
Paul SOUREN, Délégué Suppléant

Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Muret

Jean-Baptiste CASSETTA, Délégué Titulaire
Claude BOST, Délégué Titulaire

Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal pour la gestion du Pool Routier du Muretain

Robert MORANDIN, Délégué Titulaire
François STEFANI, Délégué Titulaire

Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal pour le transport des personnes âgées

Gisèle VIANO, Déléguée Titulaire.

Séance du 1er avril 2008**Installation d'un conseiller municipal**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de sa qualité de Conseillère Municipale de Madame Christine MARTINEZ MÉDALE pour raisons personnelles.

Monsieur Olivier SERIN étant le candidat suivant sur la Liste Socialiste d'Union Républicaine, Monsieur le Maire l'accueille et déclare l'installer en qualité de Conseiller Municipal.

Création des Commissions Municipales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition de

Monsieur le Maire de création des commissions municipales suivantes :

- Budget
- Associations sportives
- Culture
- Travaux
- Urbanisme, Environnement et Développement Durable
- Inter Génération (Séniors, PAJ, CMJ, Petite Enfance).
- Sports, Fêtes et cérémonies, gestion des salles et des matériels
- Scolaire
- Communication.

Délibérations (suite)

Séance du 1er avril 2008 (suite)

Fixation du nombre de conseillers siégeant dans les commissions

Afin que les différentes composantes du Conseil Municipal soient toutes représentées, Monsieur le Maire propose de fixer à HUIT le nombre de conseillers siégeant dans les commissions.

Ce nombre de huit délégués par commission permet, à la Liste « PINS-JUSTARET, l'Avenir Autrement », et à la Liste « PINS-JUSTARET, Plurielle et Citoyenne » de pouvoir bénéficier d'un représentant dans chacune des commissions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition de M. le Maire.

Désignation des conseillers siégeant dans les commissions

Voir le détail en pages 4 et 5.

Renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il convient de renouveler le mandat des membres élus par le Conseil Municipal et celui des membres désignés par le Maire pour siéger au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration comprend, outre le Maire qui en est président, en nombre égal au maximum parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal et représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,

les associations de retraités et de personnes âgées, ainsi qu'un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'U.D.A.F.

Le nombre de membres est fixé par le Conseil Municipal dans la limite maximum de 8 membres élus en son sein par le conseil municipal, et 8 membres nommés par le Maire.

Monsieur le Maire propose donc de fixer à 4 le nombre de membres élus du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Pins-Justaret. Mesdames Thérèse VIGUIER, Gisèle VIANO, Michèle VIOLTON, Monsieur, Paul SOUREN, ont été proclamés délégués. Ils ont déclaré accepter ce mandat.

Création commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dotée de pouvoirs importants de décision et de devoirs de contrôle, la commission d'appel d'offres intervient dans toutes procédures de formation de marchés.

La Commission d'Appel d'Offres veille aux principes constitutionnels et démocratiques.

- Liberté d'accès à la commande publique.
- Egalité des candidats à un marché.
- Transparence des choix des entreprises candidates à un marché public.
- Bonne gestion des deniers publics.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, élit pour siéger à la commission d'appel d'offres :

- Titulaire 1 : Robert MORANDIN
- Titulaire 2 : Jean-Pierre DUPRAT
- Titulaire 3 : Thérèse VIGUIER

Prévention de la canicule

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention d'une canicule. Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'une canicule.

Conseils pour se protéger de la chaleur :

- évitez les sorties aux heures les plus chaudes,
- fermez les volets et rideaux, ouvrez les fenêtres la nuit pour que la fraîcheur puisse entrer,
- si vous devez sortir, portez un chapeau
- buvez le plus possible : eau, jus de fruits (ne consommez pas d'alcool)
- mangez plus de fruits et de légumes
- restez à proximité d'un ventilateur ou dans une pièce fraîche, climatisée.

Délibérations

Séance du 1er avril 2008 (suite)

Titulaire 4: Germana FONTES
Titulaire 5: Claude SCHWAB

Suppléant 1: François STEFANI
Suppléant 2: Paul SOUREN
Suppléant 3: Jean-Pierre BLOCH
Suppléant 4: Claude BOSCHER
Suppléant 5: Annie GROSSET

Délégation d'attribution du Conseil Municipal au maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, délègue à Monsieur le Maire les prérogatives suivantes énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Régime indemnitaire des élus

Conditions d'octroi

L'octroi de l'indemnité de fonction est subordonné à l'exercice effectif d'un mandat.

L'assemblée délibérante doit rendre une délibération fixant le taux qu'elle décide d'adopter.

L'inscription au budget est obligatoire.

L'assemblée doit prendre une délibération attributive laquelle sera nominative et fixera le montant effectivement alloué à chacun des élus pouvant bénéficier d'une indemnité.

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres, Mme GROSSET s'étant abstenue, approuve les conditions suivantes d'attribution des indemnités au Maire aux adjoints, et aux conseillers délégués :

Montant de l'indemnité de Monsieur CASSETTA, maire: 55 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Madame PRADERE, 1^{er} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Monsieur LECLERCQ, 2^{ème} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Madame VIGUIER, 3^{ème} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Monsieur MORANDIN, 4^{ème} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Madame Gisèle VIANO, 5^{ème} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Monsieur DUPRAT, 6^{ème} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Madame Ghislaine JUCHAULT, 7^{ème} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Monsieur STEFANI, 8^{ème} maire-adjoint, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Monsieur JANY, conseiller municipal délégué, 17.60 % de l'indice brut 1015.

Montant de l'indemnité de Monsieur CHARRON, conseiller municipal, délégué 17.60 % de l'indice brut 1015.

brève

Important : Tranquillité vacances

Les agents de la Police municipale surveillent vos habitations pendant les vacances, selon une procédure bien établie, pour les personnes qui en font la demande. Pour cela il vous suffit de vous adresser au secrétariat de la Mairie, afin de remplir un formulaire.

Séance du 12 avril 2008

Installation d'un conseiller municipal

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de sa qualité de Conseillère Municipale de Mme Germana FONTES pour raisons personnelles.

Monsieur AUDUBERT Jean-Luc étant le candidat suivant sur la liste PINS-JUSTARET Plurielle et Citoyenne, Monsieur le Maire l'accueille et déclare l'installer en qualité de Conseiller Municipal, ainsi que dans les commissions suivantes :

- Commission Budget
- Commission Culture
- Commission Travaux
- Commission Scolaire
- Commission d'Appel d'Offres

Débat d'orientation budgétaire 2008

- I - Le contexte budgétaire
- II- Présentation de la situation financière
- III- Bilan et perspectives pour l'année à venir
- Prévisions de l'investissement.

Délibérations (suite)

Séance du 15 avril 2008

Compte administratif 2007

Balance générale

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement cumulées :
1 791 335,90 €

Recettes de fonctionnement cumulées :
2 939 711,14 €

Investissement

Dépenses d'investissement cumulées : 2 048 659,24 €

Recettes d'investissement cumulées : 2 889 550,95 €

Adoption du compte de gestion 2007 du Percepteur

Le Conseil Municipal, déclare à l'unanimité des membres présents, que le COMPTE DE GESTION dressé pour l'exercice 2007 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2007

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

1. Affectation en réserves R 1068 en investissement :
840 891,71 €

2. H Report en fonctionnement R 002 (2) :
307 483,53 €

Reprise du résultat de l'exercice 2007 dans le budget primitif 2008

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents la reprise et l'affectation du résultat de fonctionnement 2007 comme suit :

1. Affectation en réserves R 1068 en investissement
840 891,71 €

2. H Report en fonctionnement R 002 (2)
307 483,53 €

Budget primitif 2008

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 2 530 147,53 €

Recettes de fonctionnement : 2 530 147,53 €

Investissement

Dépenses d'investissement : 4 979 378,00 €

Recettes d'investissement : 4 979 378,00 €

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres, Messieurs BOSCHER et AUDUBERT s'étant abstenus, approuve le Budget primitif 2008 de la commune de Pins-Justaret.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2008, et reconduit comme suit les taux d'imposition :

Taxe d'habitation	15,03 %
Taxe Foncière Bâti	14,47 %
Taxe Foncière Non Bâti	84,85 %

- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes se termine avec l'année scolaire et nous leur souhaitons de bonnes vacances.

De nouvelles élections auront lieu durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2008-2009.

Elles seront organisées au sein de l'école primaire et du collège par les animateurs du Point Accueil Jeunes en relation avec les enseignants et la Mairie.

Nous espérons que de grands projets sont déjà en train de germer dans les têtes de nos futurs candidats que nous attendons nombreux...

Informations transports

Transports : bus lignes régulières

La commune est desservie par 2 lignes régulières : lignes 58 et 19.

Une navette taxi effectue le trajet Pins-Justaret – halte SNCF au tarif de 1,40 €.

A contacter au 06 12 27 00 48

Tous les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site www.cg.31.fr.

Transports pour les personnes âgées

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, possibilité d'utiliser les transports en commun, urbains ou interurbains gratuitement ou avec une remise :

- Carte interurbaine (jaune) gratuite, Syndicat Intercommunal Transport des Personnes Âgées
- Carte urbaine Tisséo (bus de ville et métro) avec une participation financière de 13,62 €

Se renseigner auprès du secrétariat de la Mairie pour les dossiers de demande de cartes.

Transport scolaire

Les élèves des trois établissements scolaires de la commune peuvent bénéficier du transport scolaire pris en charge par le Conseil Général.

Pour cela, il faut être domicilié à plus d'un kilomètre (à vol d'oiseau) de l'établissement fréquenté.

Se renseigner auprès du service des transports à la Mairie.



Les cartes de bus scolaires pour la rentrée 2008-2009 sont disponibles en mairie fin du mois d'août. Il est impératif que les élèves soient en possession de leur carte pour la rentrée scolaire.

Halte SNCF

Les horaires sont disponibles en mairie ou vous appeler au contact TER : 0891 677 677.



Le nouveau bureau du SIAS est arrivé !

Lors de sa séance du 9 avril, le nouveau comité syndical du SIAS « Service d'Aide à domicile auprès des personnes âgées et/ou handicapées » s'est réuni pour élire le bureau qui sera en charge de cette structure pour cette nouvelle mandature.

C'est donc Madame Michelle NOVAU, 1^{ère} adjointe de la Mairie de Saubens, qui a été choisie par les délégués représentants les 18 communes de ce syndicat pour le poste de Présidente.

« Rayonnement et développement du SIAS » furent les premiers mots prononcés par cette ancienne cadre de la CRAM qui est aujourd'hui fortement engagée dans divers organismes et associations dans le secteur social.

Elle est entourée de 2 vice-présidents et de 3 membres qui composent le bureau et œuvreront avec dynamisme pour le maintien de ce service public dans le secteur d'activité de l'aide à domicile.

Répondre encore et toujours aux attentes et besoins des personnes dépendantes sera un des objectifs de cette nouvelle équipe.

Le SIAS propose aujourd'hui plusieurs services :

- l'aide à domicile pour l'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne
- le portage de Repas
- le petit dépannage.

N'hésitez pas à contacter le SIAS au 05 61 56 18 00 pour vous ou votre entourage afin de connaître toutes les modalités d'interventions.

Vous pouvez également consulter le site internet à l'adresse suivante :

www.sias-services.fr

Communes du SIAS :

Eaunes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Labastidette, Lagardelle-sur-Lèze, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Le Lherm, Pinsaguel, Pins-Justaret, Roques sur Garonne, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire, Saubens, Seysses, Villate, Villeneuve-Tolosane.

Les travaux réalisés



**Urbanisation
avenue de Toulouse (RD 56)**



**Place René Loubet :
rénovation de
l'éclairage**

és sur la commune



**Avenue de Toulouse :
avant ...**



... début des travaux



Travaux en cours



**Pose des
caniveaux**

Le vandalisme...

STOP!

... nuisances, sonores et visuelles, ...



Abandon sauvage de débris et encombrants

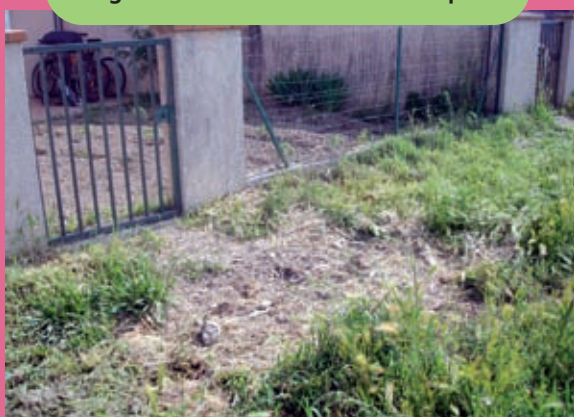


La débroussailleuse

Les espaces verts ne sont pas des dépotoirs. Ce morceau de ferraille a endommagé la débroussailleuse municipale.



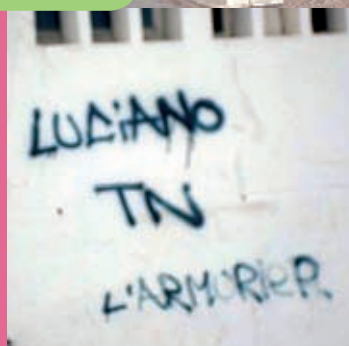
Plaques du cimetière arrachées



Tags

Nuisances : rappel

Les parents sont responsables de leurs enfants.
 "Payer des impôts ne donne pas tous les droits !"
 Faisons preuve de civisme, respectons nos voisins et notre environnement.



Un chantier en 5 étapes

1 Travaux préparatoires

Les réseaux (EDF, téléphone, eau potable...) existants sur et sous l'ouvrage ont été déplacés ou protégés lorsque nécessaire, avec le concours des concessionnaires concernés.

2 Construction d'un pont provisoire

Un pont provisoire sera mis en service mi-juillet 2008 pour franchir la RD 817 (ex RN 117).

3 Démolition du pont actuel

Pour la démolition programmée fin juillet/début août, le tablier du pont sera découpé par morceaux, lesquels seront évacués puis démolis. Les piles seront démolies sur place.

4 Construction du nouveau pont

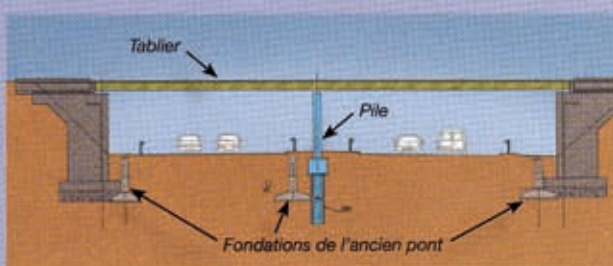
Les travaux seront réalisés en maintenant la circulation de la RD 817. Des restrictions de voies, ainsi que des coupures nocturnes seront ponctuellement nécessaires. Mise en service : 10 mois après démolition du pont actuel.

5 Mise en service du nouveau pont et retrait du pont provisoire

Prévue pour l'été 2009.

Le nouveau pont

- Longueur : 39 m
- Largeur : 21,6 m
- 5 Voies de circulation :
 - 2 dans le sens Toulouse/Foix
 - 3 dans le sens Foix/Toulouse
- Hauteur libre dégagée : 4,85 m



La circulation

Mi-mai > Fin juillet 2008

15 août 2008 > Été 2009

→ Pendant la construction du nouveau pont

Les liaisons actuelles desservies par l'Echangeur de Roques sont maintenues.

Les liaisons A64 - Foix sont assurées par le passage sur le pont provisoire.

La vitesse sera limitée à 50 km/h.

La circulation s'effectuera sur 4 voies : 3 dans le sens Foix/Toulouse et 1 dans le sens Toulouse/Foix.



Fin juillet > Début août 2008

→ Pendant la démolition du pont actuel

Durant 10 jours, la circulation sous le pont existant sera coupée.

Des déviations seront mises en place : suivre la signalisation.

- Info circulation : www.asf.fr ou Radio trafic fm 107.7
- Info technique : ASF Infrastructure, 22 avenue Léonard de Vinci 33608 Pessac

Priorité à la sécurité des usagers et des ouvriers !

Le SCOT : schéma

Concertation sur le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine : donnez votre avis

Qu'est-ce que le SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale ou SCOT est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les principes fondamentaux de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbanisées, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Instauré par la

loi SRU du 13 décembre 2000, il fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, dans une logique de développement durable.

Le SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine est en cours d'élaboration. Il concerne 117 communes (soit près de 900 000 habitants) et couvre l'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Muretain, dont la commune de Pins-Justaret.

Il fixera les orientations fondamentales de l'aménagement à l'horizon 2020, sans aller jusqu'à déterminer la destination générale des sols, et prévoira une stratégie globale d'aménagement au niveau de l'agglomération, en conciliant plusieurs politiques (restructuration urbaine, habitat, transports...).

Bien que ce document soit de portée générale et qu'il concerne un vaste territoire, il aura dans le futur un impact concret sur la politique d'aménagement communale. Ses grandes orientations seront en effet traduites dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration, qui remplace dorénavant le POS (Plan d'Occupation des Sols) ; les PLU, de même que les cartes communales, doivent en effet être compatibles avec les orientations du SCOT.

Qui élabore le SCOT ?

Il est piloté par le SMEAT (Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine), créée en 1991, organe de réflexion, d'études et de concertation qui œuvre pour le développement durable de la métropole régionale.

Le SMEAT réunit aujourd'hui :

- les communautés d'agglomération du Grand Toulouse, du Sicoval et du Muretain.
- les communautés de communes de la Save au

Touch, des Coteaux de Bellevue, Hers et Garonne, Axe Sud.

- ainsi que 22 communes adhérentes directes.

De quoi se compose le SCOT ?

Le SCOT comporte trois parties :

- le rapport de présentation, qui établit un diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et évalue les besoins du territoire à l'horizon 2020.
- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui expose les grands choix stratégiques retenus.
- le document d'orientations générales, qui rassemble les prescriptions opposables et préconisations permettant la mise en œuvre des objectifs annoncés dans le PADD.

Le SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine entre dans la phase d'élaboration du PADD. Le diagnostic validé est présenté dans le cadre de l'exposition itinérante.

La concertation

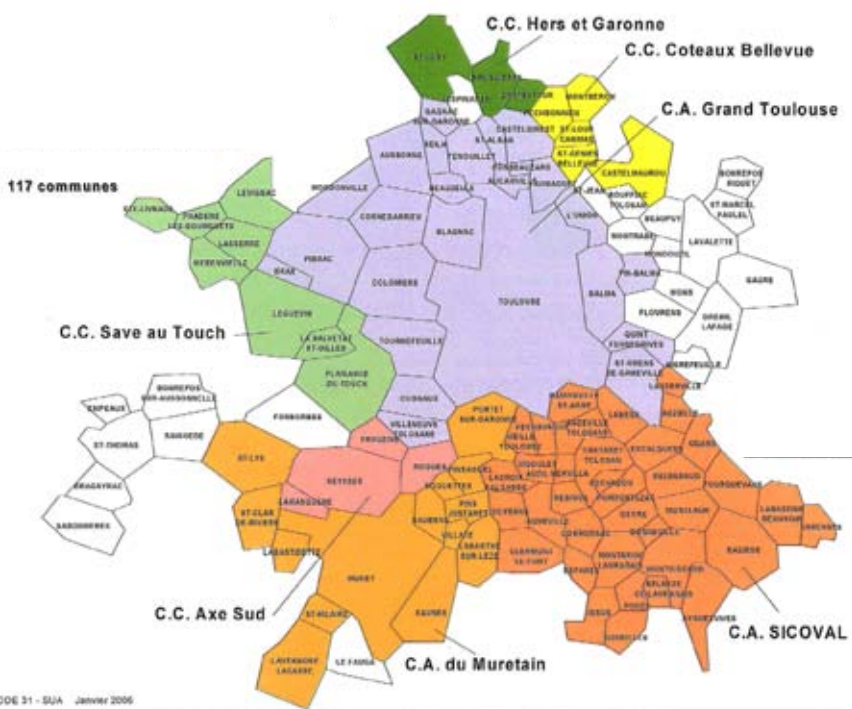
L'élaboration du SCOT fait l'objet d'une large concertation. Les habitants et les personnes publiques (Etat, Région Midi-Pyrénées, Département de la Haute-Garonne, Autorités Organisatrices de Transport (SMTC), Chambres Consulaires, InterSCOT, associations...) sont associés à son élaboration. Son approbation est soumise à une enquête publique qui a pour but d'informer la population et de recueillir son opinion, ainsi que l'avis d'un commissaire enquêteur indépendant.

La concertation publique est une étape importante prévue par la loi qui intervient tout au long de la démarche. Sur la base de cette concertation, le SMEAT arrêtera un projet de SCOT qui sera soumis à l'enquête publique fin 2009 pour rentrer en application début 2010.

Les élus du SMEAT ont délibéré sur les modalités de concertation du SCOT et ont choisi plusieurs types de support dans un objectif d'information du public :

- une exposition permanente qui présente notamment le SMEAT, l'aire urbaine, l'InterSCOT, le projet... Elle sera enrichie au fur et à mesure des travaux du SCOT. Elle sera installée et consultable à la Mairie de Pins-Justaret du 3 au 17 novembre 2008.

de cohérence territoriale



- des registres: un registre de concertation est mis en place afin de consigner les observations du public sur le projet de SCOT.

Il est disponible au siège de la Communauté d'Agglomération du Muretain – 8 bis avenue Vincent Auriol à Muret.

- un site internet:

<http://www.toulouse2015.org>

N'hésitez pas à vous renseigner et à donner votre avis sur ce projet qui concerne tous les habitants.

**Exposition
itinérante du SCOT
à Pins-Justaret
du 3 au 17
novembre 2008
dans le Hall de la Mairie.**

Forum Emploi de la CAM

Initié en 1999 par la ville de Portet-sur-Garonne, le Forum de l'Emploi organisé par la Communauté d'Agglomération du Muretain tiendra sa 4^{ème} édition :

**Jeudi 23 octobre 2008 de 9h30 à 16h30,
aux boudromes municipaux de Clairfont de Portet-sur-Garonne**

Ce forum s'inscrit dans la continuité des initiatives menées par la CAM qui s'investit pour le développement économique et l'emploi dans le Muretain.

Il se déroule également sous le signe de l'ouverture prochaine à Portet-sur-Garonne de la Maison Commune Emploi Formation qui réunira en un lieu unique les nombreux partenaires pour mener à bien les démarches de conseils et d'informations liées à l'emploi: l'ANPE, le bureau territorial du Conseil régional, le CIBC 31 (Centre inter-institutionnel de bilan de compétences) et le service emploi de Portet-sur-Garonne.

Plus de 700 offres d'emploi, 100 employeurs, des ateliers de recher-

che d'emploi et environ 2 000 demandeurs d'emploi ont fréquenté le Forum de l'Emploi 2007.

Le Forum de l'emploi repose sur un partenariat étroit entre les 14 communes de la CAM.

Lors de ce forum, le public aura l'occasion :

- de consulter des offres correspondant à des centaines de postes à pourvoir dans le Muretain dans les domaines du commerce, bâtiment, conseil, services à la personne, immobilier, logistique, animation, grande distribution, télémarketing, sécurité, fonction publique, etc.

- de rencontrer une centaine d'employeurs présents sur des stands et de déposer ses CV.

- de passer des entretiens d'em-

bauche en direct.

- d'obtenir des conseils et des informations sur l'emploi mais aussi sur l'orientation professionnelle

- de participer à des ateliers de recherche d'emploi animés par des professionnels du recrutement: CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche.

Ouvert à la totalité des demandeurs d'emploi, l'entrée est libre, gratuite, sans pré-inscription.



Informations pratiques...

Ramassage des objets encombrants

Sont considérés comme encombrants les déchets ne pouvant entrer dans un coffre de voiture (meubles, électroménager, matelas, sommiers).

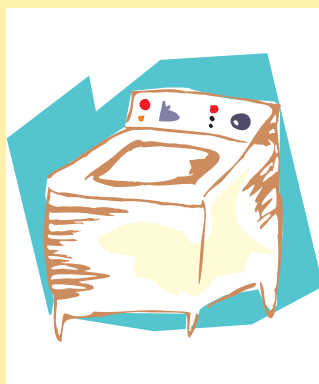
Attention les déchets suivants ne sont pas collectés : Téléviseurs, ordinateurs, gravats, déchets de démolition, pneus, batteries, déchets végétaux, déchets toxiques ou dangereux (peinture, vernis, bouteilles de gaz, portails de clôture,...).

Collectes :

3^{ème} trimestre: le mercredi **24 septembre 2008**

4^{ème} trimestre: le mercredi **3 décembre 2008**

Sortir les objets encombrants la veille au soir.



Déchetteries

Déchets autorisés : Déchets végétaux (tontes et branchages séparément), encombrants ferraille, électroménager, gravats, cartons, papiers, piles, huiles de vidange, batteries, verre.

Déchets non autorisés :

Pneus, souches, bouteilles de gaz et produits explosifs, amiante, médicaments, déchets toxiques.

1. Zone industrielle les Agriès à Labarthe-sur-Lèze

Horaires d'ouverture: du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
Fermé le dimanche et les jours fériés.

2. Zone industrielle de Joffrey à Muret rue Jean-François Romieu

Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre: du lundi au vendredi de 13 h à 19 h, le samedi de 9 h à 19 h

Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars: du lundi au vendredi de 13 h à 18 h, le samedi de 9 h à 18 h.



Un laisser-passer est nécessaire (vignette), se présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour retrait du laisser-passer.



Déchets verts

Le ramassage des déchets verts peut se faire pour les personnes de plus de 65 ans, la demande se fait auprès de la mairie.



Permanence de l'assistante sociale

Mme LASSALLE, assistante sociale du Conseil Général, assure ses permanences :

- Sur rendez-vous auprès de l'U.T.A.M.S. à Muret au 05 62 11 62 40
44 avenue Jacques Douzans

- Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin à la Mairie de Pins-Justaret de 8h30 à 11h30.

- Les 1^{er} et 3^{ème} mercredi matin à l'U.T.A.M.S de Muret

- Permanences téléphoniques: Le mardi de 8 h 30 à 9 h 30.

au Centre Médico-social de Muret au 05 62 11 62 40.

Horaires et coordonnées Mairie

Du lundi au jeudi 8 h – 12 h et 14 h – 18 h
Le vendredi 9 h – 12 h et 14 h – 17 h
Le samedi 10 h – 12 h

A partir du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août, horaires d'été:

Du lundi au jeudi 9 h – 12 h et 14 h - 18 h
Le vendredi 9 h – 12 h et 14 h – 17 h
Le samedi : fermé

Tél: 05 62 11 71 00

Une messagerie vocale est à votre disposition 24 h/24 et 7 jours/7 en cas d'urgence à ce même numéro.

Fax: 05 62 11 71 01

SIVOM-PAG

Horaires et coordonnées du SIVOM-PAG (Service des eaux)

2 avenue de Toulouse à Pins-Justaret

Du lundi au jeudi 8 h-12 h et 13h30h-17h30h

Le vendredi 8 h -12 et 14 h -17 h

Le samedi : fermé

Tél. : 05 62 11 73 60

conseils de vie quotidienne

Passeports électroniques

Non établis à la Sous-préfecture de Muret

Pièces à produire (1^{ère} demande ou renouvellement)

- Copie intégrale authentique de l'acte de naissance

Le cas échéant justifier de la nationalité française (certificat de nationalité française, décret de naturalisation ou de réintégration, possession d'état français..)

- **Photos couleur**, fond clair uniforme **sauf blanc**, de face, tête nue, identiques, récentes, parfaitement ressemblantes, gros plan du visage et des épaules, **exclu tout objet ou toute autre personne dans le cadre de la photographie; cas de port de lunettes, seuls les verres blancs sont acceptés et les montures doivent faire apparaître les yeux ouverts** et non masqués par les cheveux.

- Copie de la carte d'identité
- Justificatif de domicile : modalités inchangées (voir secrétariat de la mairie).

Enfants mineurs : ne sont plus inscrits sur le passeport des parents ou de tiers, passeports délivrés à titre individuel d'une durée de 5 ans (gratuit pour les moins de 15 ans).

Personne majeure : durée 10 ans

Cas très urgent : se renseigner à la mairie.

Recensement militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, il faut se présenter :

- à la mairie du domicile
- si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France

Pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics jusqu'à l'âge de 25 ans.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du Service National dont dépend l'intéressé.

Pour plus d'informations, contactez :

Bureau du Service National
Caserne Pérignon
BP 28 - 31998 Toulouse Armées
Téléphone : 05 62 57 38 68

Animaux errants ou morts

Pour tout animal divagant sur la voie publique (animal perdu, agressif, dangereux, blessé ou mort), appeler la Mairie.

Quelques numéros utiles

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
SAMU	15
CENTRE ANTI-POISON	05 61 77 74 47

- Problèmes d'eaux usées et fuites d'eau avant le compteur d'eau :

le SIVOM PAG au 05 62 11 73 60

- Problèmes d'eau pluviale : appeler la Mairie au 05 62 11 71 00.

Location de matériel

La Mairie prête aux habitants de Pins-Justaret, selon les disponibilités, le matériel nécessaire à leurs manifestations privées (chaises, tables, tréteaux).

La demande est à faire à l'accueil de la Mairie 15 jours au moins avant la date de la manifestation.

Rappel

La liberté des uns commence... là où s'arrête celle des autres...

Horaires pour travaux de bricolage ou jardinage à intensité sonore

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Merci de respecter ces horaires pour une meilleure qualité de vie



Dotation aux écoles sportives et culturelles...

...Pins-justaret/Vilatte

C'est le 1er février 2008 qu'a eu lieu la dotation aux écoles sportives et culturelles Pins-Justaret/Vilatte, en partenariat avec les deux municipalités, et en présence de François PERALDI, conseiller général qui nous soutient, au travers des subventions allouées (tout dernièrement le complexe sportif à hauteur de 50%), et les aides attribuées à notre tissu associatif.



Dotation aux écoles sportives et culturelles en présence de François PERALDI

Durant cette manifestation, un hommage est rendu à notre ami, Daniel de BORTOLI qui était impliqué dans la vie associative locale, qui nous a aidés à sceller le jumelage avec Cordignano, et la mise en place de la chorale «Les Pinsons joyeux», et qui nous a quittés en ce début d'année.

Depuis 6 ans, les municipalités de Pins-Justaret et de Villate, invitent le tissu associatif à partager un moment de convivialité, pour le remercier, pour tout ce qui est fait pour notre village au quotidien. Chaque année, nous essayons d'apporter un petit plus à cette soirée.

Remise du trophée de la vie associative :

Une note toute particulière a été attribuée à une personne qui a passé plus de 20 ans au service des administrés, et tout particulièrement auprès des associations: Jeanine LOUBET «*Jeanine a contribué pleinement à vous offrir un service de proximité de qualité de par son dévouement, ses compétences et son professionnalisme, toujours en quête de trouver une solution à vos attentes*» (extrait du discours).

La vie associative ne peut pas être dissociée de la jeunesse.

Au cours de cette cérémonie, des jeunes dynamiques, qui vivent pleinement leur passion, mais aussi qui partagent avec les autres, qui donnent de leur temps ont été mis à l'honneur.

David BENECH (Cf. pages 38 et 39) : en janvier 2008, il est nommé arbitre assistant International.

Depuis nous le voyons régulièrement sur nos écrans.

Être arbitre n'est pas une tâche facile, et pourtant deux jeunes Pins-Justaretois se sont fixés un objectif: suivre les traces de David.



David BENECH mis à l'honneur

Jeunes et moins jeunes, vous aimez la marche et la convivialité de se retrouver: une association d'activités, notamment de marche devrait voir le jour à la rentrée 2008. Les instigatrices de cette nouvelle activité souhaiteraient être entou-

rées de bénévoles pour atteindre leur but.

Vous pouvez les joindre :

Madame Christine TOMAS
05 61 76 38 91
christine-tomas@aliceads.fr
Madame Ghislaine Fredon
05 15 20 06 43
fredon.ghislaine@neuf.fr



Eve LINAS, championne Aïkido

Eve LINAS

Elle n'est plus une inconnue pour nous puisque l'année dernière elle a déjà reçu le trophée de la vie associative. C'est Eve LINAS: AIKIDO. Son palmarès s'est allongé cette année par :

- 6^{ème} au championnat de France Junior 2
- Médaille de bronze au championnat de France – de 21 ans
- Médaille d'argent à l'Open d'Autriche
- Médaille d'argent à l'Open de Bilbao (Espagne)
- Quart finaliste au championnat d'Europe Junior à BAKU (Azerbaïdjan)
- 8^{ème} finaliste au championnat du Monde Junior à Hô chi minh (ancien Saïgon) (Vietnam).

Cette manifestation se terminera par un remerciement aux présidents, aux membres du bureau, et à tous les bénévoles pour tout le travail accompli, et tout particulièrement à ceux qui passent le relais cette année, à savoir : M. MANESENKOV – Président du club de pétanque, et M. MARTINEZ – président de la FNACA.

Groupe scolaire Jean Jaurès

Ecole maternelle

Effectifs 2007-2008 :

199 élèves pour 7 classes.

Un Musée pour l'école et l'école au Musée vient illustrer le projet d'école Créer et s'exprimer. Toutes les classes de l'école maternelle ont eu une ou plusieurs sorties durant l'année, cinéma – Forum du livre – Musée des Augustins – jardinerie à l'occasion de la semaine européenne du jardinage.

Le département du Gers a accueilli quelques classes de découverte. Le 13 juin, afin de clôturer l'année scolaire et pour le festival de l'école, une journée portes ouvertes aura lieu et sera illustrée d'une chorale représentant toutes les classes. Venez nombreux !

Ecole élémentaire

Effectifs 319 élèves pour 13 classes.

Le réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED) est toujours basé sur la Commune de Pins-Justaret. Madame BOURBON psychologue, Messieurs BRIGNOL



Spéctacle à l'école maternelle

rééducateur et DESSEAUX maître d'aide pédagogique en sont les principaux acteurs.

Le traditionnel loto a eu lieu le 11 janvier et a remporté un vif succès, dont le bénéfice a été réparti dans les 13 classes pour permettre le financement de quelques sorties.

Le projet d'école LIRE-ECRIRE-AGIR dont c'est la dernière année, permet de travailler la maîtrise de la langue et de la production d'écrit. Trois institutrices en liaison avec le projet d'école ont mis en scène un spectacle de théâtre et de chant qui a eu

lieu le 28 avril à la salle des fêtes de Pins-Justaret.

Des conteurs illustrateurs sont intervenus dans les classes de CP – CE1 et CM2.

Enfin L'USEP, qui compte plus de 59 adhérents licenciés et toujours basé sur le volontariat, organise et anime des sorties balle ovale – rugby – cross – badminton, etc.

Nous souhaitons d'agréables vacances à tous nos jeunes écoliers ainsi qu'à leurs familles.

Solidarité

La course contre la faim : un bel exemple d'engagement et de solidarité

Organisée par le lycée et le collège pour soutenir l'action de l'ONG « Action contre la faim », la course organisée le vendredi 16 mai 2008 a connu un succès au-delà de toutes les espérances.



À croire que le chemin du même nom emprunté sur une boucle de 1,2 km était le gage de la réussite de cette manifestation de solidarité.

L'engagement des 297 élèves encadrés par les personnels des deux établissements et quelques parents, la collaboration étroite avec les deux communes de Pins-Justaret et de Villate, l'autorisation accordée par les propriétaires d'une partie du parcours emprunté, 2 380 km parcourus et 11 500 € de promesses de dons témoignent de la réussite de l'opération.

Centre de Loisirs (CLAE)

Centre de loisirs associés aux écoles (CLAE) Maternelle et Élémentaire de Pins-Justaret et Vilatte

Le CLAE prend en charge les enfants le matin avant la classe et pendant la garderie du soir après la classe. Vos enfants sont amenés à faire diverses activités menées par les directeurs et animateurs des 31 CLAE gérés par la Communauté d'Agglomération du Muretain. Le CLAE de Pins-Justaret Villate en fait partie et accueille vos enfants pour leur offrir chaque jour, des moments de loisirs et de détente.

Pour sa troisième année, le CLAE de Pins-Justaret/Villate continue dans sa dynamique. Le CLAE, géré par une équipe d'animation diplômée est à l'écoute des enfants, s'organise autour d'un projet pédagogique dont l'objectif premier reste «Enfants Heureux» tout en travaillant sur les aspects de socialisation, d'autonomie, de responsabilité, de citoyenneté, d'environnement et de communication.



Le carnaval communautaire

En élémentaire, cette année, deux axes ont été privilégiés : le respect et l'imaginaire.

Les règles de vie ont été élaborées avec la participation des enfants. Ils ont mis en scène des situations sous

l'association «Lire et Faire lire» qui se rendent chaque mardi soir en maternelle pour un atelier-lecture auprès des enfants.

Enfin, tous les enfants ont participé à la confection du char sur le thème de l'espace pour le carnaval communautaire qui a eu lieu le samedi 5 avril 2008 au Parc Jean Jaurès à Muret. Chaque CLAE a préparé son stand et un goûter a été offert aux enfants au terme de la manifestation. Tous les animateurs des CLAE remercient les enfants et leurs parents qui sont venus partager ce moment de convivialité et de fête.



Création de livres de contes par les enfants

Le CLAE est un lieu d'accueil qui s'attache à respecter le rythme et les goûts des enfants

Des animations quotidiennes ludiques et variées sont proposées à chaque moment du CLAE (accueil matin, midi et soir): activités manuelles et sportives, jeux extérieurs, tournoi, animations d'expression, etc. ainsi que des lieux calmes où l'enfant peut jouer seul dans des lieux sécurisés: ludothèque, cour, salle des devoirs, etc.

forme de roman-photo. Tout au long de l'année, se sont déroulés des ateliers d'expression artistique sous différentes formes.

En maternelle, l'autonomie et l'imaginaire étaient les axes privilégiés. Cela s'est traduit par la création de livres de contes par les enfants. Ils ont inventé des histoires, les ont mises en forme et en image, notamment grâce à la participation de personnes retraitées de

Les responsables du CLAE sont disponibles pour tout renseignement (permanence affichée dans le CLAE).

Directrices du CLAE :
Muriel PAYRAU et
Johanna MARCELLIN
CLAE : 05 34 47 74 49

Pour connaître l'actualité des CLAE, n'oubliez pas de consulter les panneaux d'informations qui sont à l'entrée des écoles maternelles et élémentaires et à l'entrée du CLAE du soir en élémentaire.

Centre de Loisirs (CLSH)

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Pins-Justaret Villate.

Trois nouvelles directrices se relaient tout au long de l'année pour encadrer le centre de loisirs :

Muriel PAYRAU, Johanna MARCELLIN et Barbara COFFE.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Pins-Justaret a accueilli durant les petites vacances scolaires 2008, en moyenne, 50 enfants par jour.

Un programme diversifié, élaboré par l'équipe d'animation pour les différentes tranches d'âges, a permis le plein épanouissement des enfants :

Des plannings d'activités sont affichés à l'entrée de la maternelle chaque lundi pour le mercredi.

- **Les vacances scolaires :**

- Le centre de loisirs propose des semaines thématiques où se mêlent des grands jeux avec des activités manuelles :

- En février, les enfants ont eu le plaisir de fêter Carnaval, de se déguiser et de défiler dans le village en musique.

- A Pâques, les maternelles ont créé une ferme miniature et ont réalisé un spectacle de chant et de danse avec des instruments de musique fabriqués de leurs propres mains.

Les plus grands ont fait un échange avec les enfants du centre de loisirs de Saint-Lys. Ces derniers ont reçu leurs amis de Pins-Justaret/Villate pour une rencontre multi

activités tandis que les enfants de Pins-Justaret/Villate ont reçu les enfants de Saint-Lys pour jouer ensemble à un grand jeu de l'oie réalisé par les enfants. Les journées se sont terminées par un goûter commun où l'échange et la convivialité étaient à l'honneur.



Les maternelles ont créé une ferme miniature

À ces programmes diversifiés, s'ajoutent des sorties organisées chaque semaine pour les petits et les grands : VTT, escalade, golf... à Brioudes, bowling à Gramont, Récré à Jeux à Purpan, spectacle « Mines de Clowns » au Théâtre du Grand Rond, Aqualudia à Muret,...

La Communauté d'Agglomération du Muretain organise durant les vacances scolaires des minis séjours d'une semaine, pour les 6-8 ans et les 9-12 ans. Des séjours neiges en février et des séjours mer, montagne, océan et campagne en juillet et août.

Les horaires de fonctionnement du C.L.S.H sont :

- pour l'année scolaire :
 - les mercredis après-midi de 13h30 à 18h30
 - les mercredis libérés de 7h15 à 18h30
- pour les vacances scolaires : de 7h30 à 18h30.

Informations aux parents

Depuis le rattachement à la Communauté d'Agglomération du Muretain, le goûter et les sorties sont compris dans le tarif du Centre de Loisirs.

Les bulletins de pré-inscriptions pour le Centre de Loisirs et les séjours sont à retirer et à retourner au CLAE de Pins-Justaret/Villate, un mois avant le début des vacances.



Un grand jeu de l'oie réalisé par les enfants

- **Les mercredis :**

Le centre de loisirs propose des activités à thème sur des périodes de vacances à vacances : spectacle de Noël réalisé par les enfants, activités sur le thème de « l'art et la nature » clôturées par un spectacle interactif mis en scène par les enfants, etc..



Jeu de twister réalisé pour et par les enfants

Le Point Accueil Jeunes



Création par le PAJ d'un "graph" sur les murs des gradins du stade de foot de la commune

Depuis 2001, la mairie de Pins-Justaret, en partenariat avec la Délégation Régionale Léo Lagrange, a créé un lieu ouvert aux jeunes à partir de 11 ans.

Jean Charles DRIS, directeur de la structure, et Mathieu MARFAING, animateur, mettent en place et assurent le suivi des actions du centre.

Tout d'abord, c'est un lieu de rencontre, d'échange, de détente, où l'on peut se retrouver entre copains, et partager différentes activités, ou tout simplement discuter, s'informer...

Et surtout pouvoir concrétiser vos projets, participer à la vie de la commune, s'investir, découvrir, faire de nouvelles rencontres.

Le PAJ c'est :

- Un local pour vous, aménagé selon vos envies et vos besoins.
- Un lieu de détente, où vous pourrez écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo, baby foot, organiser des soirées et des sorties, jouer aux cartes et au ping-pong discuter, vous informer.
- Mais aussi pour apporter vos idées, vos projets, vos suggestions et ainsi participer à la vie du Point Accueil Jeunes de la commune.

Le PAJ est ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h en période scolaire, et du lundi au vendredi de 10h à 18h durant les vacances scolaires.

Pour les vacances scolaires des chantiers jeunes sont organisés qui permettent à ces derniers de financer leurs vacances ou activités.

Vacances de février

Lors des vacances de février nous avons organisé un séjour ski à Cauterets.

Ce séjour fut un grand succès avec 14 jeunes qui ont pu profiter des joies du sport d'hiver.

Le chantier a consisté en la création d'un « graph » sur les murs des gradins du stade de foot de la commune. Ce « graph » est visible de tout le monde et à pour thème la solidarité et le fair-play.

Pour la seconde semaine différentes sorties et activités ont été planifiées, au programme: laser game, cinéma, tournoi multi sport...

Vacances de Pâques

Durant les vacances de Pâques les jeunes ont réalisé une bourse aux vêtements. L'objectif étant de proposer aux habitants un espace de rencontre, de convivialité et une opportunité de faire de « bonne affaires ».

Nous avons eu pas moins de 4000 articles à la vente.

Pour une première le bilan est positif, notons que cette manifestation se reproduira d'ici à la fin de l'année.

Les vacances furent bien remplies avec au programme: Rafting, kar-

ting, grand tournoi de foot (90 jeunes se sont affrontés sur la journée), sortie culturelle + flunch + ciné, grand tournoi PES6, tir à la sarbacane...

L'équipe travaille d'ores et déjà à l'élaboration du planning de juillet et août (il reste quelques places pour le séjour d'été).

Le Point Accueil Jeunes sera fermé du 12 juillet au 18 août.

La grande fête de la musique s'est déroulée le 21 juin place René Loubet.

Nous ferons un compte rendu dans le prochain bulletin.

Pour tous les jeunes et les parents qui le souhaitent vous pouvez nous contacter au : 0561768773
Demandez Jean Charles ou Mathieu.



Naissances

La municipalité s'associe à la joie des heureux parents

EMERIAUD Léo, Tom, Matisse	17 octobre 2007
FAURÉ Victor, Samuel	20 octobre 2007
DUBLY Arthur, Antoine, Alexandre	26 octobre 2007
DANNELONGUE Timéo	30 octobre 2007
DREUILHE Nicolas, Pierre	6 novembre 2007
DREUILHE Vincent, Antoine	6 novembre 2007
CHANABE Julie, Alice, Clémence	10 novembre 2007
ARAUD Romane, Agnès, Lucie	27 novembre 2007
MELLE Lyham, Jérôme	4 décembre 2007
ERNEST Emma, Charline	15 décembre 2007
LEFORT Maxence, Lucien, Henri	16 décembre 2007
SANTOS SANCHEZ Adrien, René	22 décembre 2007
MASSON Jean	28 décembre 2007
AYMAR Elise	29 décembre 2007
GREUET Milo, Jean	09 janvier 2008
RAZES Anaïs, Marie	10 janvier 2008
DUCONGE Anaïs, Marine	14 janvier 2008
SENEGAS Charles, Francis, Jean-Paul	29 janvier 2008
GUZZONATO Timothé	12 février 2008
MAURY Romane	19 février 2008
CORNILLE Emma, Isabelle	21 février 2008
LEBLOND Lou-Anne, Rabia, Nathalie	23 mars 2008
LOISEAU Timothé, Noé, Raymond	27 mars 2008
FIMES Robin, Pierre, Luc	2 avril 2008

Félicitations à Laurent
(policier municipal)
et sa compagne.



Mairie : carnet rose

Cette liste ne tient compte que
des personnes ayant donné leur
accord de parution sur le bulletin.

Décès

La municipalité présente ses sincères
condoléances aux familles

ATOCH Gilbert René Jacques	10 septembre 2007
AMIEL Roger	13 septembre 2007
BELAVAL Renée	18 septembre 2007
GIMENO Miguel	2 octobre 2007
DUSSER-LAUGÉ Thierry, Paul	26 octobre 2007
DA COSTA Maria Do Rosario	30 novembre 2007
DORBES Gérard, Michel	3 décembre 2007
GHERARDI Filomena	4 décembre 2007
RIVARA Clémentina, Savina, Olga	10 décembre 2007
LAURIAC René Jean Julien	24 décembre 2007
THUILLIEZ Jacques, Louis	6 janvier 2008
De BORTOLI Daniel	27 janvier 2008

Mariages

La municipalité adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés

GHANMI Zouhir et CORDRAY Mélanie	7 juillet 2007
MASURE Eric, Géry, Albert et SMAGGHE Delphine, Yvette, Thérèse	28 juillet 2007
SAWYER Eric Alan Mark et RAFFANEL Magali, Monique, Marie Jeanne	18 août 2007
KHERRAZ Rhéda et DELAVIGNE Florence, Cécile	8 septembre 2007
BARREDA Laurent François et GARBAY Marie-Pierre, Anne, Thérèse	15 septembre 2007
HERNANDEZ J-Marie Antoine et GAUBERT M-Hélène, Fernande, Pierrette	22 septembre 2007
SELVESTREL Joseph Lucien et BLANQUIER Sandrine, Isabelle	22 septembre 2007
GASQUEZ Daniel André Antonio et RESPAUD Annie	29 septembre 2007
BEUGRAS Jean-Christophe et LOMBARD Caroline	3 novembre 2007
AYMAR Olivier et GRIMPLET Frédérique, Andrée, Martine	14 décembre 2007
PIEDRA PEROTTI Erick Daniel et PUJOL-MERCIER Cendrine	22 décembre 2007
LOISEAU Raphaël Gilles Marie et DUPRÉ Hélène Céline	23 février 2008
BIEBER Jérôme, Jacques et IMBERT Virginie	29 mars 2008
MEGLIO Norbert et REY Rosalie	26 avril 2008



Tous nos vœux de
bonheur à Sabrina
(secrétaire Etat-civil)
et à Eric .

La médiathèque municipale:

Femmes... à la Médiathèque

Avril, un mois pour les femmes à la Médiathèque, à travers une exposition, un spectacle et une sélection de documents à emprunter, sélection à votre disposition sur simple demande.



Exposition
"Femmes
dans la
société"

Les droits des femmes ont beaucoup évolué au fil des siècles et des années. De nombreuses difficultés ont été reconnues et des inégalités réparées. Mais la situation est-elle pour autant toujours juste lorsqu'on est une femme aujourd'hui en France? Les femmes ont-elles toujours des raisons de se battre?

Le point en dix panneaux: la femme dans la vie politique, dans le monde du travail, dans l'enseignement, dans le couple, dans son corps, les mouvements féministes et leurs grandes figures, les associations.

"Lettres à nos hommes qui sont là-bas"

Spectacle interprété par Jean-Pierre TAILHADE

Une soirée pleine d'émotion grâce au talent de Jean-Pierre TAILHADE et à la qualité des textes lus. Il s'agit de lettres authentiques envoyées à des Poilus pendant la Première Guerre mondiale et retrouvées dans des vieux sacs postaux oubliés à Nantes. Ces courriers retournés avec la mention "porté disparu", ou "tué" ou "fusillé" n'ont jamais atteint leurs destinataires.

Jean-Pierre TAILHADE s'approprie une galerie de personnages colorés. Il incarne des femmes, sœurs, filles, mères, amantes de soldats, de tous les milieux et de tous les styles, qui écrivent comme elles parlent, dans une langue quotidienne. Chaque missive reflète la vie et les préoccupations d'une France surtout rurale. On y comble comme on peut le vide laissé par les hommes partis au front. On y dit la douleur de l'absence, on se raconte les joies de l'amour et du sexe, les tentations, les angoisses, avec en filigrane, l'horreur de la guerre.

Extrait: «*Mon petit Nono,*

C'est du bar du boul Mich' que je t'écris.

Autour de moi, il y a la Mariette, Pauline, Margot et Nénette; toutes les copines, quoi!

On s'ennuie pas mal de vous autres, tu sais... Ce n'est pas qu'on ne trouve pas à faire, parbleu! Avec tout ce qui circule dans Panam, faudrait être rudement godiche, mais ça ne vaut pas nos petits michons chéris, avec qui on rigolait tant qu'on passait sur tout le reste.

À présent, on a tout le reste mais on rigole plus.

Bon Dieu de bon Dieu, quand c'est-y que ça finira c'te guerre-là?



spectacles, animations,...

Paraît que l'Amérique va, décidément, se mettre avec nous. Si c'était vrai, ça ne pourrait tout de même pas durer longtemps! »

Ces lettres ont été publiées dans un recueil qui en compte 26 :

"Je t'embrasse pour la vie : lettres à des morts : 1914-1918". Édition Cent pages, 2004.

Spectacle offert par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne

Après-midi de contes pour la jeunesse



Le mercredi 19 mars a été placé sous le signe du conte pour les enfants conviés à un très agréable voyage au pays de l'imaginaire par Colette MIGNE, clown de métier devenue conteuse.

Colette MIGNE, pétillante et espiègle nous a offert un pot-pourri de vieux contes bien fermentés sur la vie, la mort, avec des horreurs, des blagues et des charades, spectacle tonique et plein d'humour.

Les enfants ont été particulièrement attentifs et réceptifs, les moments drôles et comiques qui s'enchaînaient

Rappel des horaires

Lundi	fermé
Mardi	13 h 30 - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
Jeudi	13 h 30 - 18 h
Vendredi	13 h 30 - 18 h
Samedi	9 h - 12 h 30

Attention ! Du 1^{er} juillet au 31 août 2008 la médiathèque sera fermée le samedi matin.

ont remporté l'adhésion de notre jeune public !

Encore merci à Colette MIGNE qui nous a régales !

Attention ! Colette revient en décembre déguisée en Mère Noël...

Coups de cœur écologiques des bibliothécaires jeunesse

Album

365 pingouins/Jean-Luc Fromental; Joëlle Jolivet: Naïve, 2006

1 pingouin, 2 pingouins... 365 pingouins !

Que feriez-vous de tous ces pingouins chez vous ?

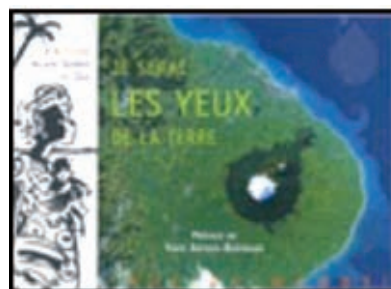
Un album qui aborde les mathématiques de manière humoristique et sensibilise l'enfant à l'écologie.



Documentaire

Je serai les yeux de la terre/Alain Serres (texte); Zaü (dessins); préface de Yann Arthus Bertrand (photographies): Rue du monde, 2007

À travers une écriture poétique, des dessins à l'encre de Chine et des photographies exceptionnelles, le lecteur découvre une planète en danger.

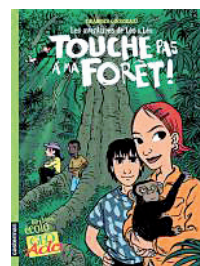


Aussi bien pour les enfants que pour les adultes, ce livre attire notre attention sur le développement durable et solidaire.

Bande dessinée

Touche pas à ma forêt! (Les aventures de Léo et Léa)/Tirabosco; Grisseaux:

Casterman, 2007



Les jumeaux Léo et Léa partent en mission avec l'association « Planète verte ». Leur objectif : évaluer les désastres de la déforestation et tenter d'y remédier. Imprimée sur papier recyclé, cette bande dessinée nous entraîne dans une aventure écologique !

CPRS : Le vélo en fête ...

... à Pins-Justaret

Un début de saison en fanfare

Le traditionnel stage sur la Costa Brava a clôturé la préparation hivernale du CPRS Pins-Justaret Villate. Chaque licencié de ce club cycliste (route et VTT) a pu vérifier son niveau de forme et définir des objectifs pour cette saison : compétitions, cyclosporives, cyclotourisme, ou tout simplement des sorties et balades entre copains.

Des compétiteurs du club ont déjà décroché des victoires et des podiums lors de courses sur route : ils attendent les championnats départementaux et régionaux avec impatience !



activité qui s'est déroulée par le passé : l'organisation d'une course sur route dans le village avec les meilleurs représentants des clubs régionaux au départ. Vous aurez l'occasion de voir (et encourager) les coureurs tout au long du circuit. Les « maillots roses » du CPRS seront très motivés sur leur terre, mais la concurrence sera féroce ! Et après le traditionnel podium, il sera temps de... continuer la fête !

Pour tout contact :

Réunion un vendredi sur deux à 21h à la salle polyvalente de Pins-Justaret

Michel TOMAS	05 61 76 38 91
Olivier SERIN	06 75 83 36 00
Serge DE FREITAS	06 85 66 40 47

Une rentrée en fête :

Tous les membres du CPRS ont un objectif qui leur tient à cœur : mettre le vélo à l'honneur le dimanche 14 septembre 2008, en plein cœur de la fête de Pins-Justaret !

Et il y en aura pour tout le monde... Dès le matin, le traditionnel « Marathon des Coteaux » sera organisé avec trois circuits VTT de 25, 45 et 75 km (ouvert à tous, licencié ou non).

La barre des 400 participants devrait être dépassée.

À noter qu'en parallèle, la randonnée pédestre sera reconduite.

Toujours le matin, une « rando cyclo », encadrée par des membres du club, permettra à tous de faire un petit circuit de 30 km, autour de Pins-Justaret. Une manière ludique de découvrir et pratiquer le vélo en toute convivialité.

L'après-midi, nous renouerons avec une



Tennis Club

La saison sportive 2007-2008 est déjà pleine de bons résultats :

Chez les jeunes nous avons 6 qualifiés pour les phases départementales. Pour les résultats par équipes chez les jeunes, sur les sept équipes engagées au niveau départemental, cinq se sont qualifiées pour jouer les phases finales dont deux en 17/18 ans qui sont actuellement en quart de finale.

Chez les adultes les deux équipes engagées sont aussi qualifiées pour le tableau final après être montées l'an dernier d'une division !

Les cours proposés par le club ont toujours le même succès :

- pour les tout-petits il y a le Baby tennis (4/6 ans) pour les petits c'est le mini-tennis (7/9 ans),
- pour les adolescents c'est le club junior,
- pour les compétiteurs ce sont les groupes compétition ou les groupes avenir,
- pour les adultes ce sont les groupes loisirs ou les groupes compétitions.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Pour tous renseignements vous pouvez nous téléphoner au club house : 05 61 76 20 36.

Sachez que les inscriptions pour la saison prochaine commencent dès le 15 juin et que la reprise des cours se fait le 15 septembre. Pour ceux qui désirent découvrir le tennis avant de s'inscrire, des stages sont possibles la dernière semaine d'août

Contacts :

M. CHAMPAGNE : 06 85 51 15 56

E-Mail : animpjvtc@laposte.net

Calin-Caline

Notre programme est toujours aussi varié et ludique pour les enfants dont la garde nous est confiée.

Il nous revient rapidement en mémoire le traditionnel carnaval du mois de mars dernier, qui, il faut le souligner, sans la participation du C.C.A.S., n'aurait pu avoir lieu. C'est pourquoi nous le remercions tout

particulièrement pour cet après-midi rempli de joie.

Énormément de monde cette année, cela a été une réussite, un spectacle de qualité, animé par Nicolas qui nous a emportés dans «son royaume». Son spectacle, était adapté aux tout-petits, qui ont bien apprécié, suivi du goûter toujours aussi excellent.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et comptons vous retrouver à la rentrée de septembre avec plein d'idées pour redémarrer une année de bonne humeur.

N'hésitez pas à nous contacter au 05 61 76 77 58. Nous vous expliquerons notre méthode de travail.

Génération Danse

Des cours toujours pleins de vigueur. David sait donner tout son talent en salsa et rock, Gustavo nous transmet son art du tango argentin.

La danse Rock'n roll, salsa, et tango argentin sont nos principales danses dans l'association.

Mais vous pourrez découvrir par le biais de nos stages en cours d'année les danses de salon ou lindy hop en initiation ou perfectionnement.

Nous proposons aussi des sorties danses, soirées et restaurant dan-

sants plus un «sucré salé» une fois par trimestre.

Futurs danseurs et danseuses vous êtes les bienvenus, des plus jeunes aux moins jeunes, des plus débutants aux plus avancés.

Vous bénéficierez de tarifs préférentiels au-delà d'une danse, pour les couples et ados de 13 à 18 ans ainsi que les étudiants (avec carte).

Nos cours fonctionnent de fin septembre à fin juin.

Alors futurs danseurs, danseuses nous vous donnons rendez-vous à la

Salle des Fêtes de Pins-Justaret pendant nos heures d'ouvertures ou encore par téléphone ou par email. Sinon à la permanence d'inscription tous les mardi et jeudi de 18h30 à 20h, les trois premières semaines de septembre, toujours à la salle des fêtes.

Contacts :

Jean-Marc 06 82 32 94 92

E-mail :

generation.danse@orange.fr

Comité des fêtes

Après le spectacle de Noël offert aux enfants de la commune, en collaboration avec le foot et le judo, le Comité des Fêtes, a continué ses activités : lotos et surtout « cueillette des œufs de Pâques ».

Cueillette des œufs de Pâques

Malgré un temps plutôt frisquet, toute l'équipe était prête (doudounes, gants, bonnets, boots) pour distribuer à tous les enfants les 13 333 œufs disséminés dans le Parc de la Mairie. Le pot de l'amitié, clôturant cette manifestation des plus sympathiques, n'altéra en rien le moral de tous ceux qui avaient bravé, l'espace d'une heure, des conditions plus favorables à la pratique du ski qu'à la recherche des œufs. Pâques se situant si tôt dans le calendrier, nous n'avons malheureusement pas pu organiser le Carnaval. Rendez-vous est donné pour l'an prochain.



Le vide-grenier de juin a connu son succès habituel. De plus en plus d'exposants permettent ainsi aux chineurs de trouver peut-être l'objet rare.

La fête locale se prépare. Jean-Pierre BLOCH, président, a signé tous les contrats de ces festivités : orchestres de qualité, feu d'artifice sur le thème d'« Ennio Morricone », majorettes et nouveauté cette année : retour de la course cycliste le dimanche après-midi.

Vous découvrirez le programme dans le fascicule qui vous sera distribué début septembre.

À toutes et à tous, le Comité des Fêtes souhaite d'excellentes vacances.

Pétanque

Entente Pins-Justaret Villate pétanque

Un nouveau bureau de l'entente Pins-Justaret/Villate pétanque a été élu en décembre dernier.

Il se compose de :

- M. RABBIN Gabriel, Président
- M. FLANDRINCK Michel, Trésorier
- M. SINGLAN Yannick, Secrétaire

Le nouveau bureau a organisé un concours inter sociétaires fin avril, il

s'est déroulé dans la convivialité et tous les participants sont repartis avec un lot.

L'Entente Pins-Justaret/Villate pétanque informe ses sociétaires que le club organisera des Challenges et un concours officiel en triplettes dont voici les dates :

- Le 26 juillet 2008 à 14h30

Challenge Joseph GARAUD (inter sociétaires)

- Le 9 août 2008 à 14h30 concours officiel d'une dotation de 200 € plus l'engagement.

- Le 20 septembre 2008 à 14h30, Challenge du souvenir (ouvert à tous les licenciés habitant Pins-Justaret/Villate).

Le comité de jumelage

Le Comité de jumelage de Pins-Justaret-Cordignano est orphelin. Son vice-président, Daniel de BORTOLI a été enlevé à l'affection des siens par la maladie en janvier 2008. Malgré le mal qui le rongait, il était toujours en action, se battant avec force et courage, homme au caractère optimiste et généreux.

C'est avec joie et fierté qu'il nous a fait découvrir ses racines et communiquer son amour pour son Italie natale. Pilier de l'équipe, il prenait les projets à bras-le-corps, trouvant toujours le « petit plus original », la déco qui manquait ou l'idée qui faisait défaut.

C'est à lui que Pins-Justaret doit l'initiative de la création des « Pins sont joyeux », chorale née du jumelage.

«E la nave va» ... le comité de jumelage continue ses actions, avec une pensée particulière à chacune d'elle pour l'un des siens.

L'équipe du comité de jumelage prévoit la tenue de deux lotos (en décembre et février), l'organisation d'un repas italien lors de la foire commerciale et artisanale d'automne et du réveillon du jour de l'an.

A l'heure où le bulletin municipal est mis sous presse, se déroule la deuxième édition de Canto Amicitie 2, les Choralies avec la présence du Coro Code Di Bosco.

Un reportage complet vous sera présenté dans le prochain numéro.

Contact:

Comité de jumelage
Gilberte SOULIE 0 561 762 619



En décembre, la chorale « les pins sont joyeux » intervenait à la maison de retraite « la tranquillité ». Ce fut la dernière sortie officielle de Daniel de BORTOLI

La chorale “Les Pins sont joyeux”

La chorale a repris son activité en septembre dernier.

Les cours ont lieu le lundi soir avec notre professeur de chant, Maryse et le jeudi soir nous nous retrouvons pour chanter avec Laurent RAGUIN.

C'est sous sa direction que nous nous sommes produits un après-midi de décembre devant nos Anciens de la Maison de Retraite « La Tranquillité ».

La chorale a subi cette année la perte de son responsable Daniel De BORTOLI qui nous a quittés le 27 janvier. La disparition de Daniel a beaucoup affecté tous les membres de la chorale. Daniel était l'ami de tous et son absence est lourde à porter.

Comme il l'aurait souhaité nous continuons les répétitions et nous prévoyons d'organiser des Choralies en l'Eglise de Pins-Justaret en octobre prochain, avec la participation des chorales des communes voisines. Nous comptons sur votre présence et vos encouragements.

Pour tous renseignements sur la chorale:

Gisèle DUPRAT: 05 61 76 27 28 - e-mail: jean-pierre.duprat3@wanadoo.fr

Didier MENDEZ: 05 61 76 90 47 - e-mail: mendez.didier@neuf.fr

Rédaction des articles

Le contenu des articles des associations a été réalisé par chaque Président et est sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Atelier d'Art

La saison 2007-2008 s'achève sur un dernier trimestre fertile en événements.

En effet, le 24^{ème} salon de peinture de l'atelier d'art qui s'est tenu du 31 mai au 8 juin, au centre culturel François Mitterrand de Labarthe-sur-Lèze, a connu un franc succès, tant au niveau de la fréquentation que de l'ambiance conviviale imprégnant la soirée du vernissage, le 30 mai.

D'autre part, quelques élèves ont participé à la fête de la musique en croquant sur le motif paysages et portraits.

Enfin, il convient de signaler le traditionnel stage paysage qui annonce la prochaine rentrée. Deux groupes sont prévus, du jeudi 21 août au samedi 23 août et du lundi 25 août au mercredi 27 août. Comme d'habitude, toutes les tech-



niques sont proposées, chacun choisissant celle qui lui convient le mieux. Cette démarche favorise une diversité de résultats qui se révèle toujours très intéressante. D'ores et déjà, les personnes intéressées peuvent poser leur candidature.

La reprise des cours sera effective mercredi 3 et jeudi 4 septembre, elle concernera les enfants et les adolescents.

Si cette activité vous intéresse et pour toute demande de renseignements, composez le 06 62 73 39 17.

Qi gong

La saison s'achève, dans la bonne humeur, nous avons fait plusieurs stages chez Liliane en particulier un sur le QI GONG de la femme qui est un merveilleux outil pour aider et

favoriser les femmes dans leur épanouissement.

Il est destiné à harmoniser les énergies et les fonctions féminines à toutes les étapes de la vie.

(Cette technique est aussi bénéfique pour les hommes).

Nous reprendrons notre activité en septembre et nous souhaitons d'excellentes vacances à tous.



Cet été nous organisons des stages, toujours à Labarthe de Rivière

Le 5 et 6 juillet :

Qi gong de la femme

Le 2 et 3 août :

Qi gong de la femme

Le 12 et 13 juillet :

1^{ère} méthode avec maître ZHANG

Le 14.15.16.17.18 juillet :

3^{ème} méthode avec maître ZHANG

Contact : 05 61 76 28 84 ou
05 61 04 60 54

Gymnastique Volontaire

Pour la saison 2008-2009 l'Association Gymnastique Volontaire fêtera ses 30 ans.

Au programme

Gym ludique pour les enfants de 4 à 11 ans, gym douce, gym tonique, stretching, musculation.

Nouveauté

Venez découvrir les nouveaux appareils de musculation à partir de septembre.

Convivialité

Pour clôturer la fin de la saison, à l'issue de l'Assemblée Générale et de l'élection du bureau, de nombreux adhérents se sont retrouvés autour d'un bon repas.

En septembre, nous vous attendons nombreux au forum des associations : vous pourrez prendre connaissance des horaires de cours et nous répondrons à vos questions en direct.

Si toutefois vous hésitez encore, venez participer à deux cours d'essai.

L'Association vous souhaite de très bonnes vacances.



Théâtre

Vous êtes venus très nombreux assister à notre nuit de Valognes et écouter résonner ses tambours. Vous avez applaudi les comédiens de l'association aux autres spectacles de la fin de saison. Nous vous en remercions !

Nous persévérons dans notre envie d'animer la commune par des invi-

tations de troupe, nos spectacles, notre participation à la fête de la musique et autres projets collectifs. Un projet est d'ailleurs en pleine réflexion pour fêter les 20 ans de notre association en 2009.

Le groupe théâtral de Pins-Justaret Villate reprendra ses activités dès le mois d'octobre.

Plusieurs spectacles seront donc présentés à la salle des fêtes au cours de l'année.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site :

<http://theatrepinsjustaret.free.fr>

Contact au : 05 61 76 40 07

Bout'chou

Depuis plusieurs années l'association Bout'chou propose de l'éveil musical pour les tout petits.

Cette saison, c'est Magalie de l'association Enfance Toute Culture qui a fait preuve d'une grande imagination pour leur faire écouter une multitude de sons originaux et harmonieux !



Nous voilà déjà en vacances scolaires et chez les assistantes maternelles de l'association Bout'chou, ce sont les activités d'été qui se mettent en place : balade, visite du parc animalier, pique-nique, jeux extérieurs...

Contact : 06 85 09 91 77
<http://bout.chou.ifrance.com>

PJVTT (tennis de table)

La saison sportive 2007-2008 se termine et il est l'heure de tirer un bilan.

En étant invaincue sur toute la saison, l'équipe fanion termine première de sa poule et accède à la plus haute marche : la régionale 1. Félicitations à l'ensemble des joueurs.

La régionale 3 assure le maintien dans une poule difficile. Là aussi, les joueurs ont montré leur solidarité et leur détermination. Bravos à tous.

La départementale 3 avec une forte ossature de jeunes n'a pas réussi à

se maintenir mais nous sommes persuadés que l'avenir de notre club dépend d'eux. Qu'ils continuent sur la même voie.

Leslie, Selim, Quentin, Rémy et Mickaël ont brillamment porté les couleurs de notre club en Challenge Jeunes Départemental.

Tous les jeunes ont participé avec assiduité aux entraînements de Zakaria et de Guillaume et nous pouvons dire déjà que la saison prochaine s'annonce riche en résultats mais aussi et surtout en convivialité

qui fait la force de notre club.

Merci à tous, dirigeants, entraîneurs, joueurs et partenaires notamment les Mairies de Pins-Justaret et Villate, le restaurant la CASSETTA et les opticiens ATOL.

Grâce à eux et à la bonne gestion de notre trésorière, ce sport reste accessible à tous et nous vous attendons nombreux pour la saison prochaine.

Contact :
M. BOSCHER au 05 61 76 30 40

Judo

Le dojo Pins-Justaret Villate a connu durant la saison sportive 2007-2008 deux événements majeurs, dans chacune de ses sections Kendo et Judo.

La création en septembre d'une section Kendo «escrime japonais» était un pari qui demandera certainement encore beaucoup de travail de communication pour faire connaître cet art martial qui a l'immense avantage de pouvoir être pratiqué par tous et à tout âge, quelle que soit sa force physique.

La section est actuellement composée de 6 jeunes de moins de 15 ans, et de cinq adultes, qui suivent régulièrement les cours dispensés par Linda BOUSSARD ceinture noire 3^{ème} Dan diplômé d'Etat.

Pour la saison 2008/2009 des armures seront mises à la disposition des adhérents, leur permettant ainsi de mettre en œuvre dans des combats les techniques apprises lors des entraînements.



Jérôme Bordes

Pour la section judo, contrairement au Kendo, l'événement d'importance s'est produit le dimanche 17 mai 2008 à l'Institut du Judo à Paris. En effet ce jour-là Jérôme BORDES professeur du club a obtenu son 6^{ème} Dan.



Une section Kendo, "escrime japonais"

Ce grade de très haut niveau accessible uniquement aux 5^{ème} Dan ayant eu accès au niveau national, est délivré au terme d'un examen très sélectif qui se déroule une fois par an.

Cette année, seul 15 candidats sur 52 ont obtenu ce graal.

Ce grade de 6^{ème} Dan obtenu par Jérôme BORDES confirme si besoin est, la qualité de l'enseignement dispensé au sein du Dojo Pins-Justaret

Pour la centaine d'élèves qui suivent régulièrement l'entraînement, la saison s'est structurée autour des compétitions officielles (département, Région) des tournois amicaux, et de la compétition du club qui a connu son habituel succès le dimanche 4 mai.

Le classement pour la coupe du club qui classe les judokas en fonction de leurs résultats dans

les différentes compétitions, est pour 2007-2008 le suivant :

Junior: 1^{er} Sylvain DUMORTIER

Cadet: 1^{er} Paola QUETTIER

Minime: 1^{er} Marine FALGUIÈRE

Benjamin: 1^{er} Sam EMATI

Poussin: 1^{er} JérémY GORIELLA

Mini-Poussin:

1^{er} Tristan PUISARD

1^{er} Enzo VALENTIN

Après avoir remercié l'ensemble des membres du bureau, et les bénévoles qui tout au long de l'année œuvrent au sein du club, nous souhaitons à tous nos adhérents, ainsi qu'à l'ensemble des habitants de Pins-Justaret et Villate de bonnes vacances d'été, rendez-vous étant fixé en septembre.

Vous pouvez nous rejoindre sur notre site : dojopjustaretvillate.free.fr



Echauffement des "poussins"

USPJV Ecole de foot

L'USPJV Ecole de Foot se porte bien !

Elle a accueilli, cette saison, environ 90 licenciés âgés de 5 à 12 ans qui ont permis de constituer :

- 3 équipes de Débutants,
- 3 équipes de Poussins,
- 2 équipes de Benjamins.

Tout ce beau monde encadré par une trentaine de dirigeants, aussi bien dans la partie technique que la partie extra-sportive, a permis à l'USPJV école de foot de bien représenter le club sur les différents terrains de notre District Haute-Garonne Midi Toulousain.

En effet les équipes Débutants évoluant respectivement dans les niveaux A, B et C ont su progresser afin d'acquérir les bases nécessaires de motricité, de vitesse, de vivacité et quelques gestes techniques lors des ateliers proposés les mercredis afin de pouvoir aborder sereinement le passage en catégorie Poussins.

Cette dernière aura pour objectif l'apprentissage, voire le perfectionnement, de toute la technique de base que tout footballeur doit posséder.

Nous pouvons dire que cette saison nos poussins, en particulier les 1^{ères} années, sont dans les temps par rapport à la marge de progression pour atteindre le niveau des 2^{èmes} années qui prouvent que le travail effectué jusqu'à présent « porte ses fruits ».

Le dernier échelon de l'école de foot, les benjamins ont fait une saison assez honorable malgré un début de saison difficile pour l'équipe B.

Il est à noter la bonne saison de nos équipes A en Poussins et Benjamins. Les poussins A ont pu rivaliser contre des équipes comme le TFC 1, Toulouse Fontaines 1, Muret 1, Colomiers 1... Cela démontrant le niveau du jeu dans lequel ils ont pu évoluer.

Quant aux Benjamins, étant la seule équipe à disputer un vrai championnat, ils terminent 3^{ème} de leur poule de Promotion Excellence.

Nous précisons tout de même que nous ne faisons aucun recrutement et que nous mettons un point d'Honneur à accueillir tous les jeunes (filles et garçons) issus de nos villages.

L'implication de Monique, Eric et Benoît dans la direction programmée et structurée de ces catégories, secondés par : Pierre, Robert, Jean Marie, Pascal, Yves, Julien, Patrick, Jean Stéphane, Joé et Yann a permis les résultats de cette saison.

La saison s'est clôturée par le traditionnel tournoi annuel les 31 mai, 1^{er} et 8 juin où, 16 équipes poussins, 16 équipes Benjamins et 24 équipes débutants, soit environ 600 enfants se sont rencontrés lors de notre tournoi régional. Des équipes représentant des districts voisins tels que Cazères (Comminges) et Bales (Ariège) en catégorie poussins, Monbeton et Bruilhes (Tarn et Garonne), Lescure (Tarn), EFC94 (Comminges), Bales en benjamins, ainsi que l'EFC94 et Bales en débutants sont venues se frotter aux équipes de notre District.

Cela est fort réjouissant pour le football que de tels échanges à la fois sportif, culturel et humain puis-

sent encore avoir lieu.

La fête fut donc au rendez-vous puisque le temps, instable mais sans une seule goutte de pluie, a permis à tous ces jeunes de pratiquer leur sport bien aimé dans un climat de bonne humeur et de sérénité généralisé par tous les éducateurs, arbitres, et parents de par leur comportement exemplaire.

Un bel hommage fut donc rendu à un ancien dirigeant de notre club, disparu dernièrement, lorsque l'équipe de l'USPJV donna à cette manifestation le nom de Challenge de l'amitié GILBERT ATOCH.

Les traditionnelles manifestations qui viennent clôturer la saison ont eu lieu le mercredi 11 juin avec la remise des récompenses à Cintegabelle et la sortie de tous nos jeunes au parc d'attraction Walibi le mercredi 18 juin 2008.

Nous tenons à remercier les municipalités de Villate et Pins-Justaret, les sponsors, les dirigeants ainsi que tous les parents qui contribuent au bon fonctionnement du club et nous leur souhaitons de bonnes vacances.

Pour votre information, les inscriptions pour les enfants nés de 1997 à 2003 se feront le premier mercredi de la rentrée scolaire à partir de 14h au terrain d'Honneur.

Vous pourrez également trouver des informations sur notre site internet : www.uspjb.net et au numéro suivant : 06 07 04 78 23

Danse Terpsichore

Classique Jazz Moderne

Comme chaque année, nous avons clôturé la saison avec le spectacle de fin d'année qui a eu lieu au théâtre Altigone à St Orens de Gameville le mercredi 28 mai 2008. Spectacle qui réunit tous les enfants pour la joie des parents et amis.

L'inscription pour la saison prochaine aura lieu le mercredi 3 septembre 2008 de 14 h à 20 h à l'école de danse. Les membres du bureau et le professeur souhaitent aux élèves et à leurs parents d'agréables vacances.

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal municipal aux groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal. Ainsi, vous trouverez, désormais, dans « Village Infos » une page de tribune réservée à la majorité municipale et la minorité municipale.

Majorité Municipale

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont témoigné de leur confiance en nous permettant d'être élus au premier tour avec pratiquement 55% des suffrages exprimés, ce qui a permis de passer de 21 à 22 élus notre représentation au Conseil Municipal.

C'est avec un grand enthousiasme que nos vingt-deux élus vont poursuivre le développement harmonieux et maîtrisé de notre commune.

C'est avec pragmatisme et une ambition raisonnée que nous allons continuer à gérer notre collectivité. Nous refuserons toujours le dogmatisme et les projets insensés que nous laissons à d'autres.

Nos vingt-deux élus sont maintenant au service et à l'écoute de toutes les Pins-Justarétoises et tous les Pins-Justarétois et c'est dans la plus grande clarté que nous mènerons notre action.

Liste Socialiste D'Union Républicaine

Pins-Justaret Autrement

Merci à toutes les électrices et tous les électeurs qui ont voté pour Pins-Justaret l'Avenir Autrement lors des élections municipales des 9 et 16 mars 2008.

Pins-Justaret plurielle et citoyenne

Nous remercions les électrices et électeurs qui ont une nouvelle fois fait confiance aux candidats de notre liste. Les résultats en progression (+ 54 voix) montrent l'utilité et la nécessité pour notre commune d'une autre vision de gauche. Si nous affirmons toujours notre volonté de travailler avec la liste majoritaire, nous gardons notre indépendance et continuerons à faire avancer notre projet électoral.

Lors de la réunion concernant le vote du budget 2008, nous avons fait savoir que nous étions favorables aux investissements prévus pour la construction d'un complexe sportif. Néanmoins, nous avons fortement critiqué les prévisions budgétaires. En effet, la diminution des crédits alloués aux personnels ne permet pas d'assurer un renforcement indispensable des services techniques de la commune. Des effectifs insuffisants compromettent l'embellissement et l'entretien de notre village, pourtant

thème phare du programme des 3 listes. Allons-nous vers une privatisation des services municipaux?

Dans le même temps, nous constatons une forte augmentation des indemnités des élus. Après une discussion animée au conseil, les 2 élus de notre liste se sont abstenus.

Nous tenons à remercier M^{me} Germana Fontès pour le travail et la réflexion qu'elle a menés lors du dernier mandat. Élue aux dernières élections, elle quitte le Conseil municipal pour des raisons de santé. Qu'elle sache que nous la soutenons et continuerons de nous appuyer sur ses capacités d'analyses et de réflexions.

M. Jean-Luc Audubert, 3^e sur la liste, prend la relève et assure le remplacement au Conseil municipal et dans diverses commissions. M. Boscher et M. Audubert se tiennent à votre disposition pour relayer vos préoccupations, remarques et questions au Conseil municipal.

A la rencontre de ...

David BENECH, arbitre ou la réussite d'un parcours

Né en 1971, David rejoint, avec sa famille, Pins-Justaret en 1974 où son père Robert s'installe comme garagiste.

Son amour pour le ballon rond débute en 1979 à Venerque, mais un an plus tard il rejoint, lors de sa création, l'école de football de l'Union Sportive de Pins-Justaret-Villate en catégorie poussins.

Et là tout commence et s'enchaîne.

La formation de très jeunes arbitres est obligatoire dans les clubs et en 1983 Robert MORANDIN insiste pour que David et deux de ses co-équipiers suivent les cours d'arbitrage. C'est le déclic: jusqu'à 15 ans David arbitre les très jeunes le samedi et joue le dimanche. Les formations se font «sur le Grand Toulouse» et en 1986, reçu dans les quinze premiers, il devient **Jeune arbitre de Ligue**. Son rayon d'action s'étend sur toute la Ligue Midi-Pyrénées de Football (LMPF). Si certains déplacements sont proches, d'autres nécessitent pour l'accompagner, l'aide de la famille, de Simone LOPEZ, de Robert MORANDIN ou autres dirigeants de l'USPJV.

En 1988, d'arbitre et joueur, il devient éducateur de jeunes où il poursuivra sa fonction pendant cinq ans en catégories poussins et pupilles. En même temps dès 1989 il obtient le titre de J.A.F (Jeune Arbitre de la Fédération Française de Football). Ses déplacements, heureusement, sont limités à 400 km.

Trois ans plus tard, il passe dans la catégorie seniors et en 1995, tout en étant nommé Conseiller Technique



Finale coupe de la ligue Lyon/Bordeaux

Départemental des Jeunes Arbitres au District de Toulouse, il est présenté par la Commission Régionale d'Arbitrage de la L.M.P.F. à l'examen d'Arbitre de la F.F.F. où il est reçu en 1996.

Sa formation continue 4 ans en CFA2, puis promu en CFA en 2000, il choisit de s'orienter vers la filière d'Arbitre Assistant et devient en 2002 AAF3 (Arbitre Assistant Fédéral 3); il officie en national, puis en 2003, AAF2 lui permettant de participer aux rencontres de Ligue 2 professionnelle et dans la foulée en 2004, il passe en Ligue 1.

Grâce à son classement 2006-2007, il est promu le 1^{er} janvier 2008 Arbitre Assistant International FIFA: les portes de Rome, Athènes, Lisbonne, Middlesborough, Prague, Vallareal, Bucarest etc.... lui sont désormais ouvertes. Quelle belle consécration!

Il découvre divers matchs européens (UEFA CUP, Champions League, Qualification Championnat d'Europe Espoirs, Matchs de Championnats étrangers).

Avec 99 rencontres en Ligue 1, il a eu la chance d'aller sur tous les terrains de France et d'y côtoyer les stars du ballon rond. Comme il le dit «J'ai eu le privilège d'être désigné pour le dernier match de Zinedine Zidane et pour la première sélection de Franck RIBERY au Stade de France lors de France-Mexique en 1996 (match amical de préparation à la coupe du monde)».

Le 31 mars 2007 il arbitre la finale de la coupe de la Ligue entre Bordeaux et Lyon.



France/Mexique avec MARQUEZ, capitaine de Barcelone

international de football sportif et professionnel

Après un tel parcours, as-tu encore des objectifs sportifs ?

David, avec son sourire habituel, aimerait participer à une phase finale des championnats d'Europe ou des J.O. et, « cerise sur le gâteau », une participation à une coupe du monde. Un rêve que nous lui souhaitons tous de réaliser. Mais David, s'il est un sportif accompli, a aussi réussi sa vie professionnelle. En 1995, il réussit le concours de Gardien de la Paix, et entre à l'École Nationale de Police de Périgueux pour être ensuite affecté à Paris où il est toujours mais désormais avec le grade de Brigadier-chef de Police et en qualité d'Officier de Police Judiciaire.



Mali/Guinée avec DIARRA du Real de Madrid



OM/TFC avec Niang



OM/TFC avec Elie BAUP



France/Mexique
avec Zinedine
ZIDANE

S'il est loin de notre commune, il y revient à chaque congé scolaire, ou à chaque match au Stadium et c'est avec plaisir qu'il y retrouve ses amis d'enfance de Pins Justaret, les dirigeants de l'USPJV qu'il invite aux matches du TFC en compagnie bien sûr de sa famille.

Avant de se quitter David, donne-nous le mot de la fin : « L'arbitrage est un autre moyen de pouvoir participer au sport de haut niveau. Si les jeunes de l'USPJV ou du FC CONFLUENT n'ont pas les capacités techniques nécessaires à la pratique du football de haut niveau, avec un minimum de qualités physiques ils peuvent assouvir leur passion à travers l'arbitrage ».

Fête locale

12-13-14-15 septembre 2008

Vendredi 12 septembre

- 20 h 00 Cassoulet (salle polyvalente)
animé par les "Mariachis Azteca"
- 22 h 30 Grand bal sur la place publique avec l'orchestre "Sahara"

Samedi 13 septembre

- 14 h 00 Concours de pétanque (triplette)
- 21 h 00 Retraite aux flambeaux avec les majorettes et
la batterie fanfare "La Gerbe d'or"
- 22 h 00 Spectacle pyrotechnique "Ennio Moriconne"
dans le parc de la mairie
- 22 h 30 Bal avec l'orchestre "Maxime Lewis"

Dimanche 14 septembre

- 7 h 30 Marathon VTT des Coteaux
- 9 h 30 Randonnée pédestre et cycliste
- 11 h 00 Messe solennelle suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- 12 h 15 Apéritif concert place René Loubet
- 14 h 00 Course cycliste
- 17 h 45
et
21 h 30 Bal avec l'orchestre de "Philip Loren"

Lundi 15 septembre

- 14 h 00 Concours de pétanque (doublette)